

# Bulletin Municipal *Le Messager* de Plesder



## Sommaire

- |  |       |                              |       |
|--|-------|------------------------------|-------|
| ● Édito du Maire                       | p. 2  | ● Enfance et jeunesse        | p. 20 |
| ● Vie locale                           | p. 3  | ● Vie Sociale                | p. 22 |
| ● Personnel communal                   | p. 4  | ● Bretagne Romantique (CCBR) | p. 24 |
| ● Compte rendu des conseils municipaux | p. 5  | ● Agenda associatif          | p. 26 |
| ● Finances                             | p. 13 | ● Vie associative            | p. 27 |
| ● Info travaux                         | p. 14 | ● Infos pratiques            | p. 32 |
| ● Urbanisme                            | p. 17 | ● Plesder dans la presse     | p. 36 |
| ● Vie scolaire                         | p. 18 |                              |       |
| ● T.A.P                                | p. 19 |                              |       |



**Chère Plesdéroise,  
Cher Plesdérois,**

Ce traditionnel bulletin d'informations municipales est pour moi l'occasion de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.

Comme chaque année, le 1er trimestre est un moment important de la vie municipale au cours duquel le budget communal est élaboré avant son adoption par le Conseil Municipal, courant mars. Malgré la baisse importante des dotations de l'État dont vous avez certainement eu déjà connaissance, nous mettrons tout en œuvre pour maintenir nos investissements, et ce, en limitant nos frais de fonctionnement dont le suivi appellera toute notre vigilance.

En effet, dans le cadre de son plan d'économies sur les dépenses publiques entre 2015 et 2017, le Gouvernement annonçait voilà trois ans, une baisse de 3,7 % par an de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Or, cette dotation représente l'une des recettes principales de notre budget de fonctionnement.

À cette baisse de nos ressources, viennent s'ajouter des contraintes budgétaires, compensées seulement partiellement comme, par exemple, la réforme des rythmes scolaires qui monopolise notre énergie et notre temps au quotidien pour assumer ces nouvelles compétences.

Vos élus vont être amenés à travailler sur une équation complexe dans les mois et les années à venir : maintenir des services publics de proximité, accessibles à tous, tout en assurant un niveau d'investissement suffisant pour soutenir l'économie de notre territoire.

Les pages de ce bulletin dédiées aux principales décisions du Conseil Municipal, vous renseigneront sur les investissements réalisés en 2016 et à l'étude pour les années suivantes.

Ainsi, nous travaillons notamment sur l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques le long de la rue Louis de Lorgeril dans la direction Lanhélin - Evran. Nous profitons de ces travaux pour, également faire l'effacement sur l'Impasse Beaumanoir. Ce programme s'inscrit dans la logique des travaux de l'aménagement du parking pour la salle de Jeunes et de la Culture, qui est en cours de réalisation. Ce projet a pour principal objectif de sécuriser l'entrée de bourg avec, pour finalité, la création d'un plateau ralentisseur et un aménagement du carrefour avec la Route de Beaulieu et la rue de la Venelle.

Dans un souci de l'intérêt public, il était important que ce dossier aboutisse afin de lutter contre la vitesse excessive des véhicules qui entrent dans le bourg.

Conjointement à ces travaux, la commission de la voirie communale souhaite qu'un effort considérable soit réalisé, cette année et les années à venir, sur l'entretien des voies communales situées hors du centre-bourg. Cet effort se manifestera par la remise en état des voies détériorées.

La commission des bâtiments communaux et urbanisme travaille quant à elle à la révision du PLU dans le cadre de l'obligation de la mise aux normes liée à la grenellisation. Cette loi impose à toutes les communes d'inscrire dans leur PLU les marges d'acquisition de terrains afin de répondre aux contraintes de constructions nouvelles ou de création de lotissements nouveaux.

L'année 2016 aura été une année riche en événements avec l'inauguration de notre Salle de Jeunes et de la Culture, la venue de nos amis Allemands dans le cadre de notre jumelage, la mise en place de notre plateau multi générationnel et le changement de secrétaire générale avec le départ de Claire COUE et l'arrivée de Charlotte FLAMBEAU qui l'a remplacée le 26 septembre.

Avant de vous laisser parcourir ce bulletin, je vous souhaite à nouveau une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2017 et je vous attends nombreux à la traditionnelle CÉRÉMONIE DES VŒUX du Maire qui aura lieu dans notre nouvelle salle **le vendredi 6 janvier prochain, à 19h.**

**Le Maire**  
**Evelyne SIMON-GLORY**



## RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes français doivent se faire recenser en Mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>e</sup> anniversaire. Ils doivent se présenter munis d'une pièce d'identité et du livret de famille.

**Pourquoi se faire recenser ?**

- Pour obtenir une attestation de recensement nécessaire pour passer les examens scolaires, les concours et le permis de conduire
- Pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (obligatoire).
- Pour être inscrit d'office sur les listes électorales aux 18 ans du jeune



## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : NOUVELLES MODALITÉS

A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2016 et ce à titre expérimental, la commune de Plesder, n'est plus compétente pour faire les dossiers de cartes d'identité. Il faudra s'adresser aux communes suivantes, la plus proche étant la commune de Combourg.



## LES CLASSES 6



Des nourrissons aux quadragénaires, toutes les dizaines étaient représentées.

La préparation des classes est l'occasion de retrouver des camarades d'écoles, de vieux amis et passer un moment de convivialité, ensemble, en se rappelant de bons souvenirs. C'est aussi ne pas oublier ses origines.

Les classes, c'est l'occasion de reprendre contact avec d'anciens Plesdérois et de préparer une journée conviviale afin de renouer et faire perdurer cette tradition communale.

Nos liens et nos origines resteront à jamais des valeurs sûres. Rien ne pourra altérer cette philosophie de la vie, hormis l'égrainage de la pendule.

Les classes de Plesder existent depuis 1970.

Merci aux organisateurs de ces classes, pour leur abnégation. Ils ont réussi à rassembler 36 personnes sur la photo et 80 convives ont partagé le repas organisé à leur attention.

Il serait bon que chaque année, quelques personnes prennent l'initiative de l'organisation de cette fête. La convivialité et les retrouvailles sont les mots clé du bonheur.

**L'équipe organisatrice**

## ELECTIONS

**Présidentielles :**

1er tour : dimanche 23 avril 2017

2ème tour : dimanche 7 mai 2017

**Législatives :**

1er tour : dimanche 11 juin 2017

2ème tour : dimanche 18 juin 2017

**Ouverture des bureaux de vote : de 8h à 18h**

**Sénatoriales :**

Le 24 septembre 2017.

A noter : les sénateurs ne sont pas élus directement par les électeurs, mais par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux. le département d'Ille et vilaine n'est pas concerné par ces élections

**Inscription sur les listes**

**Se présenter en Mairie muni des documents suivants :**

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

**Inscriptions possibles jusqu'au 31 décembre 2016 (ouverture de la Mairie le samedi 31 décembre de 10h à 12h)**

## ÉTAT CIVIL ANNÉE 2016

### LISTE DES NAISSANCES

- Le 16 Mars 2016 : Louna Cristina Eva BOISSIÈRE PICAUT
- Le 22 Mars 2016 : Milo Joseph Simon FORILLIÈRE
- Le 16 Juin 2016 : Soline Luna FOMBERTEAU
- Le 28 Juin 2016 : Lily-Rose Lucette Yvonne MAURICE
- Le 17 Juillet 2016 : Siwan Houcine EZZI
- Le 22 Août 2016 : Théa Gwen Mathilde GUILBERT
- Le 06 septembre 2016 : Althea NAVI
- Le 30 Novembre 2016 : Lou Baptiste Germain PINARD GONY

### PARRAINAGE CIVIL

- Le 27 Août 2016 : Ambre LE BOURG

### LISTE DES MARIAGES

- Le 26 Mars 2016 : Loïc QUÉBRIAC et Joëlle BLAIRE
- Le 12 novembre 2016 : Dominique GLORY et Nadia FOUAD

### NOCES D'OR

- Le 17 Septembre 2016 : Roger TESSIER et Irène QUEMERAYE

### LISTE DES DÉCÉS

- Le 21 avril 2016 : Pierre FOUÉRE 72 ans
- Le 22 avril 2016 : Danielle BASLÉ 71 ans
- Le 18 Mai 2016 : Magloire GALLAIS, 93 ans
- Le 24 Mai 2016 : Tiphaine ERUIMY, 46 ans
- Le 7 Juillet 2016 : Jeannine HOUAL, 79 ans
- Le 19 Juillet 2016 : Michel BIENCOURT, 62 ans
- Le 10 septembre 2016 : Colette FAUVEL, 75 ans
- Le 29 septembre 2016 : Jean ROQUET, 73 ans

## ATTENTION FERMETURE EXCEPTIONNELLE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

**La Mairie sera fermée les lundi 26 décembre 2016 et lundi 2 janvier 2017**



## NOUVEAU VISAGE À LA MAIRIE



Au XXI<sup>e</sup> siècle, les missions des secrétaires de mairie vont bien au-delà de la rédaction d'actes officiels. Aujourd'hui, le/la secrétaire de mairie est l'appui technique, administratif et juridique des élus et plus particulièrement du Maire.

Point de salut pour vous si le tandem maire/secrétaire de mairie ne fonctionne pas. La confiance, le respect et l'envie de travailler ensemble au bon fonctionnement du service public local sont indispensables.

Ils et elles (la plupart sont des femmes) mettent en œuvre, sous la directive des élus, les politiques de l'équipe municipale. Ceci requiert des compétences multiples.

Claire COUE, secrétaire générale de notre Mairie, nous a quitté pour aller travailler dans une autre commune de Loire Atlantique. Nous la remercions pour la qualité de travail qu'elle a su apporter à notre collectivité. Elle a su s'adapter aux missions requises pour ce profil de poste. Son sens du devoir et son abnégation ont été mis à toutes épreuves.

L'équipe municipale la remercie pour ses bons et loyaux services durant ces six années passées au service de la population Plesdéroise.

Charlotte FLAMBEAU l'a remplacée le 26 septembre dernier. Elle arrive de Nancy (Lorraine). Charlotte assure ses nouvelles fonctions avec brio et découvre notre commune avec le plus grand des plaisirs. La Bretagne, la communauté de communes et Plesder restent pour elle des territoires qui deviennent de moins en moins inconnus à ses yeux. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de bonheur dans son nouvel investissement professionnel. Elle vous donne rendez-vous au vœux du Maire

## DU CHANGEMENT À L'ÉCOLE ET À LA CANTINE

Virginie JAN, agent en charge des activités scolaires et périscolaires sera absente toute l'année scolaire 2016/2017. Les joies de la maternité sont aujourd'hui sa priorité et nous profitons de ce journal pour souhaiter la bienvenue à son futur bébé.

Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux heureux parents et nous leur présentons des très sincères félicitations.



Ce congé maternité nous a conduit à recruter Vanessa LE NEN qui remplacera Virginie durant son absence. Les enfants retrouvent Vanessa à la cantine mais également pendant les TAPS.

## SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2015

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme SIMON-GLORY Evelyne, Mr MOREL Jean-Pierre, Mr MOREL Eric, Mr COQUIO Patrick, Mme BRYON Jocelyne, Mr THIBAUT Patrick, Mr HERVE Sandy, Mr DELION Remy, Mr DELOFFRE Arnaud, Mr BAUX Mickaël, Mme CLOSSAIS Soazig.

**Procuration :** De Mme BONENFANT Nathalie à Mme BRYON Jocelyne  
De Mme MARY Cécile à Mme SIMON-GLORY Evelyne

**Absents Excusés :** Mme DESERT Magalie

### 1. CRÉATION DE POSTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE la création du poste d'animateur pour cause d'accroissement temporaire d'activité.

AUTORISE Mme Le Maire à signer tous documents nécessaires à l'application de cette décision.

## SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2016

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme SIMON-GLORY Evelyne, Mr MOREL Jean-Pierre, Mr MOREL Eric, Mr COQUIO Patrick, Mme BRYON Jocelyne, Mr THIBAUT Patrick, Mr HERVE Sandy, Mr DELION Remy, Mr BAUX Mickaël, Mr DELAROCHEAULION Frédéric, Mme CLOSSAIS Soazig.

**Procuration :** De Mme BONENFANT Nathalie à Mme BRYON Jocelyne

**Absents Excusés :** Mr DELOFFRE Arnaud, Mme DESERT Magalie, Mme MARY Cécile

### 1. AVENANTS SALLE DES JEUNES ET DE LA CULTURE

**Lot n°10 : Peinture**

Avenant n°17 : - 361,73 € TTC  
Nouveau montant du marché 30 445,41 €  
Objet : Local ménage non peint

**Lot n°6 : Menuiseries intérieures**

Avenant n°18 : 189,62 € TTC  
Nouveau montant du marché : 22 577,60 €  
Objet : suppression penderie vestiaires + suppression protection porte + ajout d'habillage d'angle cloison

**Lot n°12 : Plomberie**

Avenant n°19 : 205,74 €  
Nouveau montant du marché : 38 049,69 € TTC  
Objet : Branchement lave-vaisselle bar

**Lot n°8 : Plafond**

Avenant n°20 : - 264,24 €  
Nouveau montant du marché : 9 791,38 € TTC  
Objet : suppression de plafond dans la grande salle sous rampant  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :  
APPROUVE les avenants ci-dessus  
AUTORISE Mme Le Maire à signer tout document permettant l'application de cette décision

## 2. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE - MODIFICATION DE STATUTS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 1 abstention et 11 voix Pour : APPROUVE l'élargissement du champ de compétences de la communauté de communes à travers la compétence optionnelle « financement du contingent SDIS » ; APPROUVE la modification de statuts

## 3. SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS FÊTE DE L'AGRICULTURE

Une partie de la subvention communale versée par la commune de Plesder pour l'année 2016, servira de soutien financier au profit de cette manifestation exceptionnelle qui accueillera plus de 15 000 personnes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : APPROUVE la subvention versée au Syndicat des Jeunes Agriculteurs, en vue de l'organisation de la Fête de l'Agriculture  
APPROUVE le versement de cette subvention par l'intermédiaire des Comices Agricoles.

## 4. ESPACE D'ACTIVITÉ MULTIGÉNÉRATIONNEL DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Mme Le Maire présente le plan de financement ci-dessous :

MOBILIER URBAIN	9 679,93€
CLOTURE	781,08€
PLATEAU MULTISPORT	48 877,20€
TERRASSEMENT	33 336,08€
ELECTRICITE	1 256,40€
<b>TOTAL DEPENSES HT</b>	<b>78 275,75€</b>
<b>TOTAL DEPENSES TTC</b>	<b>93 930,69€</b>
Subvention Fonds de Concours	39 137,88€
Autofinancement	54 792,81€
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>93 930,69€</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : APPROUVE le plan de financement ci-dessus  
DEMANDE le Fond de Concours d'Aide aux Petites Communes afin de financer en partie le projet  
AUTORISE Mme Le Maire à signer tout document permettant l'application de cette décision

## 5. SALLE DES JEUNES ET DE LA CULTURE DEMANDE DE SUBVENTION PRACTISE ET FONDS D'AIDE AUX PETITES COMMUNES

Mme Le Maire présente le plan de financement ci-dessous :

TRAVAUX	PRIX TTC
Annonces	819,28 €
Duplication dossiers	381,96 €
Etudes	5 277,00 €
Maçonnerie	147 923,48 €
Charpente	21 567,22 €
Couverture	18 842,64 €
Etanchéité	19 116,54 €
Menuiseries extérieures	49 207,88 €
Menuiseries intérieures	22 577,60 €
Cloisons	46 637,61 €
Plafonds suspendus	10 055,62 €
Carrelage	23 863,20 €
Peinture	30 445,66 €
Electricité	32 206,14 €
Plomberie	38 049,69 €
Maîtrise d'œuvre	35 108,29 €
Bureau de contrôle	4 245,80 €
Mission SPS	1 973,40 €
Cuisine	24 054,02 €
Raccordement réseaux	5 872,53 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>538 225,56 €</b>
DETR	- 128 766,22 €
Fonds de Solidarité Territorial	- 138 609,32 €
Certificat énergie	- 2 279,76 €
<b>Reste à la charge de la Commune (ttc)</b>	<b>268 570,26 €</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :  
APPROUVE le plan de financement ci-dessus  
DEMANDE la subvention PRACTISE au titre d'économies d'énergie  
DEMANDE le Fond de Concours d'Aide aux Petites Communes  
AUTORISE Mme Le Maire à signer tout document permettant l'application de cette décision

## SÉANCE DU 29 MARS 2016

### ETAIENT PRESENTS :

Mme SIMON-GLORY Evelyne, Mr MOREL Jean-Pierre, Mr COQUIO Patrick, Mme BRYON Jocelyne, Mr THIBAUT Patrick, Mr HERVE Sandy, Mme BONENFANT Nathalie, Mr DELION Remy, Mr DELOFFRE Arnaud, Mme DESERT Magalie, Mr BAUX Mickaël, Mr DELAROCHEAULION Frédéric, Mme CLOSSAIS Soazig.

**Procuration :** De Mr MOREL Éric à Mr COQUIO Patrick, De Mme MARY Cécile à Mr THIBAUT Patrick

### 1. SALLE DES JEUNES ET DE LA CULTURE AVENANTS

#### Lot n°11 : Electricité

Avenant n°21 : 298,51 € TTC

Avenant n°22 : - 177,77 € TTC

Nouveau montant du marché 32 326,88 € TTC

Objet : Téléphone d'urgence et suppression d'un radiateur dans la cuisine

#### Lot n°9 : Carrelage

Nouveau montant du marché : 23 510,40 € TTC

Objet : suppression carrelage entrée

#### Lot n°7 : Cloison

Avenant n°24 : 930,67 €

Nouveau montant du marché : 47 568,28 € TTC

Objet : cloison supplémentaire

#### Lot n°10 : Peinture

Avenant n°25 : 724,70 €

Nouveau montant du marché : 31 170,26 € TTC

Objet : Paillason

#### Lot n°5 : Menuiseries

Avenant n°26 : - 2 158,10 € TTC

Nouveau montant du marché : 47 049,92 € TTC

Objet : Travaux non réalisés

#### Lot n°3 : Couverture

Avenant n°27 : - 324,00 € TTC

Nouveau montant du marché : 18 518,64 € TTC

Objet : Travaux non réalisés

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : APPROUVE les avenants ci-dessus et AUTORISE Mme Le Maire à signer tout document permettant l'application de cette décision

### 2. BUDGET ANNEXE - CAISSE DES ÉCOLES

#### Compte de Gestion 2015 :

DEPENSES	RECETTES
4 628,23€	5 358,06€

#### Compte Administratif 2015 :

DEPENSES	RECETTES
4 628,23€	5 358,06€

**Excédent 2015 : 729,80€**

Considérant la faible quantité de réunions du Comité de la Caisse, Considérant que le budget n'a de fonction que l'achat des fournitures scolaires, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 14 voix Pour et 1 Abstention :

APPROUVE la suppression de la Caisse des Ecoles et de son budget Annexe de la Caisse des Ecoles

APPROUVE l'inscription des dépenses de fournitures scolaire au Budget Principal

APPROUVE l'inscription de l'excédent 2015 du budget Caisse des Ecoles au Budget Principal

AUTORISE Mme Le Maire à signer tout document permettant l'application de cette décision

### 3. COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 - BUDGET COMMUNE, ASSAINISSEMENT, L'ORÉE D'ARMOR

#### Budget Commune :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
306 573,07€	405 912,43€	478 034,13€	454 456,93€

#### Budget Assainissement :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
48 497,45€	31 769,96€	45 284,24€	40 856,41€

#### Budget L'Orée D'Armor :

FONCTIONNEMENT	
Recettes	Dépenses
0 €	0 €

### 4. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE – PACTE FINANCIER ET FISCAL

Le conseil de la Communauté de communes a décidé d'encadrer la politique financière et fiscale de l'EPCI dans un Pacte financier et fiscal, outil référent, permettant de fixer un cadrage financier et les leviers d'actions à mettre en œuvre pour le financement des projets prévus au Plan Pluriannuel d'Investissement.

Le conseil Municipal, par 9 voix Pour, 1 voix Contre et 5 Abstentions, APPROUVE le pacte financier et fiscal territorial de la Bretagne romantique dans les conditions définies dans l'annexe ci-jointe intitulée « Pacte financier et fiscal territorial - Communauté de communes de la Bretagne romantique »

AUTORISE à poursuivre la réflexion autour des projets identifiés dans le pacte financier et fiscal territorial ci-joint ;

AUTORISE Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de ce pacte et à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

### 5. AMF 35 - MOTION DE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

Mme Le Maire présente aux Membres du Conseil d'Administration la Motion de Soutien aux Agriculteurs proposé par les membres du Conseil d'Administration de l'Association des Maires d'Ille-et-Vilaine.

« Depuis des mois, les agriculteurs bretons souffrent d'une situation économique et sociale dramatique, mettant en danger la pérennité de leurs exploitations. L'AMF 35, consciente de l'importance capitale de l'économie agricole et agroalimentaire notamment sur les communes d'Ille et Vilaine, manifeste sa solidarité et son soutien en direction des agriculteurs et de leurs familles.

La Bretagne est une région qui ne peut pas se passer des agriculteurs. Les emplois directs et indirects générés par l'agriculture sont une ressource capitale pour toutes et tous, bien au-delà des seuls métiers liés au secteur agricole.

Ensemble, les élus s'engagent à défendre les propositions concrètes qui entraîneront une meilleure rémunération des producteurs.

Ils invitent tous les élus locaux à s'unir pour appuyer les démarches constructives proposées par les responsables professionnels agricoles et les élus en charge des questions agricoles, en Bretagne, en France et en Europe. »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, SOUTIEN la motion en faveur des agriculteurs proposé par les membres du Conseil d'Administration de l'Association des Maires d'Ille et Vilaine

## SÉANCE DU 12 AVRIL 2016

### ETAIENT PRESENTS :

Mme SIMON-GLORY Evelyne, Mr MOREL Jean-Pierre, Mr MOREL Eric, Mr COQUIO Patrick, Mme BRYON Jocelyne, Mr THIBAUT Patrick, Mr HERVE Sandy, Mme BONENFANT Nathalie, Mr DELOFFRE Arnaud, Mme MARY Cécile.

**Procuration :** De Mr BAUX Mickaël à Mr HERVE Sandy

**Absents Excusés :** Mr DELION Rémy, Mme DESERT Magalie, Mr DELAROCHEAULION Frédéric, Mme CLOSSAIS Soazig

### 1. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016

#### Budget Commune :

	DÉPENSES	RECETTES
001 Solde d'exécution d'investissement		75 425,24€
002 Résultats de fonctionnement reporté		46 397,34€

#### Budget assainissement :

	DÉPENSES	RECETTES
001 Solde d'exécution d'investissement		34 771,80€
002 Résultats de fonctionnement reporté		4 427,83€

#### Budget assainissement :

	DÉPENSES	RECETTES
002 Résultats de fonctionnement reporté	59 638,64€	

## 2. TAUX D'IMPOSITION 2016

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, avec 8 voix Pour, 2 voix Contre et 1 Abstention :

CHOISIT d'augmenter les taux d'imposition de 5%.

Soit le détail suivant :

- Taxe d'habitation : 15.32%
- Taxe foncière (bâti) : 17.91%
- Taxe foncière (non bâti) : 46.64%

## 3. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2016

ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES	MONTANTS
Comice agricole	0.60€/Habitant
Office des sports	1€/Habitant
Ass. Familiale Rurale du Canton de Tinténiac ADMR	100,00€
Association de la prévention routière ST-GREGOIRE	30,00€
ASSOCIATIONS PLESDÉROISES	MONTANTS
ACCA de Plesder	150,00€
+ Subvention pour destruction des nuisibles	150,00€
Anciens Combattants de Plesder	150,00€
Club de l'Amitié	150,00€
Comité de Jumelage PLESDER-AHORN	150,00€
+ Subvention pour Relais des Villages	150,00€
Foyer des jeunes et d'Education Populaire PLESDER	150,00€
APE	150,00€
Gym d'Entretien Plesdéroise	150,00€
Théâtre « Tous en Scène »	150,00€
Foot Club du Linon	150,00€
Rêve de Bambins	150,00€

## 4. BUDGETS PRIMITIFS 2016

### BUDGET PRINCIPAL :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	523 985,27 €	537 049,22 €	1 061 034,49 €
Recettes	523 985,27 €	537 049,22 €	1 061 034,49 €

### BUDGET ASSAINISSEMENT :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	40 277,83 €	47 371,80 €	87 649,63 €
Recettes	40 277,83 €	47 371,80 €	87 649,63 €

### BUDGET ASSAINISSEMENT :

	Fonctionnement
Dépenses	59 638,64 €
Recettes	59 638,64 €

## 5. SUPPRESSION DU CCAS

Mme Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que L'article 79 de la loi NOTRe supprime l'obligation de créer un C.C.A.S dans les communes de - 1500 habitants.

Il s'agit d'une mesure de simplification administrative et d'allègement budgétaire.

Cela ne remet pas en cause la poursuite des activités sociales de la commune

Les compétences sont exercées directement par la commune et exécutées, financièrement dans le budget principal.

La suppression possible du C.C.A.S doit être décidée par une délibération du conseil municipal

La dissolution du C.C.A.S intervient le 1er janvier qui suit la date de la délibération du conseil municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE la suppression du CCAS

## 6. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE - CONVENTIONS DE VOIRIE

Mme Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite au vote du budget, il est prévu de faire appel à la Communauté de Communes Bretagne Romantique pour effectuer les travaux de voirie prévus :

- Aménagement parking de la salle des fêtes et entrée de bourg RD78 : 168 546,00€ TTC
- Modernisation VC La Reimbaudière : 20 114,40€ TTC
- Aménagement route des Champs Géaux : 11 491,20€ TTC

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE la réalisation des travaux de voirie par la Communauté de Communes Bretagne Romantique

## SÉANCE DU 10 MAI 2016

### ETAIENT PRESENTS :

Mme SIMON-GLORY Evelyne, Mr MOREL Jean-Pierre, Mr MOREL Eric, Mr COQUIO Patrick, Mme BRYON Jocelyne, Mr DELOFFRE Arnaud, Mr BAUX Mickaël, Mr DELAROCHEAULION Frédéric, Mme CLOSSAIS Soazig.

**Procuration :** De Mme BONENFANT Nathalie à Mme BRYON Jocelyne

De Mr DELION Rémy à Mme CLOSSAIS Soazig

**Absents Excusés :** Mr THIBAUT Patrick, Mr HERVE Sandy, Mme DESERT Magalie, Mme MARY Cécile

## 1. SDE 35 : EFFACEMENT DE RÉSEAU RUE LOUIS DE LORGELIL ET ÉCLAIRAGE PUBLIC PARKING SALLE DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Mr Jean-Pierre MOREL présente aux membres du conseil municipal :

- Le projet d'effacement de réseau Rue Louis de Lorgeril et Impasse Beaumanoir pour 59 560 €

- Le projet d'éclairage public du parking de la Salle de Jeunes et de la Culture pour 2 822 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE la réalisation des travaux d'effacement de réseau de la Rue Louis de Lorgeril et Impasse Beaumanoir, ainsi que d'éclairage public du parking de la Salle de Jeunes et de la Culture et AUTORISE l'inscription des crédits nécessaires au budget

## 2. CHEMIN D'ACCÈS À LA ZONE DE CAPTAGE LA FERRIÈRE

Le Syndicat mixte de Production d'Eau Potable (SPIR) prévoit de proposer à la commune de Plesder, l'acquisition des parcelles qui permettrait la réalisation d'un chemin vers la station de captage, soit 18a35. Ces achats se feront au prix de 0,30€ du m<sup>2</sup>.

Par la suite l'ensemble sera rétrocédé par la commune au SPIR.

Seule la partie divisée de la parcelle 1082 sera acquise directement par le SPIR auprès du propriétaire.

Les frais induits par la procédure (frais de bornage + cessions des parcelles au profit de la commune + rétrocession au profit du SPIR + frais d'actes) seront en totalité à la charge du SPIR.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE l'acquisition à hauteur de 0,30€ le m<sup>2</sup>, des parcelles afin de devenir propriétaire de la totalité du chemin de d'accès

AUTORISE un droit de passage des riverains bordant le chemin

AUTORISE la rétrocession du chemin au SPIR

## 3. SALLE DES JEUNES ET DE LA CULTURE AVENANTS

**Avenant 28 :**

Lot n°5 : Menuiserie

Montant TTC avenant : - 1 231,78€

Nouveau montant TTC du marché : 45 818,00€

**Avenant 29 :**

Lot n°9 : Carrelage

Montant TTC avenant : - 537,96€

Nouveau montant TTC du marché : 22 972,44€

## SÉANCE DU 14 JUIN 2016

### ETAIENT PRESENTS :

Mme SIMON-GLORY Evelyne, Mr MOREL Jean-Pierre, Mr MOREL Eric, Mme BRYON Jocelyne, Mr THIBAUT Patrick, Mr HERVE Sandy, Mme BONENFANT Nathalie, Mme MARY Cécile, Mr BAUX Mickaël, Mr DELAROCHEAULION Frédéric, Mme CLOSSAIS Soazig.

**Procuration :** De Mr COQUIO Patrick à Mr MOREL Eric, De Mme DESERT Magalie à Mr HERVE Sandy, De Mr DELION Rémy à Mme CLOSSAIS Soazig, De Mr DELOFFRE Arnaud à Mr MOREL Jean-Pierre

## 1. ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À L'ALIÉNATION D'UN CHEMIN COMMUNAL

Le chemin rural desservant la future parcelle des puits de forage n'est plus affectée à l'usage du public qui n'a pas lieu de l'utiliser, et constitue aujourd'hui une charge d'entreprise pour la collectivité.

L'aliénation de ce chemin rural, prioritairement aux riverains, soit le SPIR, apparaît bien comme la meilleure solution. Pour cela, conformément à l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'engager une procédure de déclassement du chemin rural situé au lieu-dit La Ferrière

AUTORISE Mme Le Maire à prendre l'arrêté portant sur la désignation du commissaire enquêteur

AUTORISE Mme Le Maire à prendre tout autre arrêté ou décision relatif à l'engagement de l'enquête publique nécessaire à l'exécution de cette délibération

## 2. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE - CONVENTION FRELONS ASIATIQUES

Au titre de la mutualisation, la Communauté de communes a passé une convention avec la FGDN 35 (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille et Vilaine) et créé un service commun, avec les 27 communes du territoire, pour organiser la lutte dès 2016.

### Protocole d'intervention :

Chaque suspicion de nids doit être déclarée en mairie. Un référent communal se rendra sur place pour confirmer l'identification de l'espèce et apporter des précisions sur la destruction du nid (hauteur, difficultés d'accès, ...). Le référent contactera alors la plateforme d'appel départementale de la FGDN qui se chargera de missionner une des entreprises référencées sélectionnées par la Communauté de communes.

Le Conseil Municipal, avec 14 VOIX POUR et 1 ABSTENTION, APPROUVE la convention proposée par la communauté de communes Bretagne Romantique, afin de lutter contre les frelons asiatiques

AUTORISE Mme Le Maire à signer la convention

## 3. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE - RAPPORT CELCT

Le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 27 avril 2016 ainsi que le montant des charges nettes transférées par les communes membres à la communauté de communes au titre du transfert de la compétence « financement du contingent SDIS » et du coût du service ADS (autorisation des solds) au 2nd semestre 2015.

## 4. RÉVISION PLU - BUREAU D'ÉTUDES

Lors de la séance du 7 Juillet 2015, le conseil municipal a approuvé le lancement de la procédure de révision du PLU, avec la mise en concurrence de bureaux d'études.

Après sollicitation de trois bureaux d'études, deux ont transmis une proposition.

- Atelier Découverte, Saint Malo 25 068,00€ TTC (options : 4 680,00€)
- PRIGENT et Associés, Rennes 24 900,00€ TTC (options : 4 800,00€)
- Atelier du Canal, Rennes Ne souhaite pas répondre

Le conseil municipal, considérant les délais mentionnés par les bureaux d'études, les références de chacun et le prix à l'unanimité, CHOISIT le cabinet PRIJENT et Associés de Rennes

## 5. PROJET ÉCOLE - CÉRAMIQUE

L'équipe enseignante a sollicité la mairie, via un courrier pour demander une aide financière pour un projet artistique : réalisation d'une œuvre collective en céramique pour habiller le mur du préau. Cela permettrait d'embellir la partie extérieure de l'école, donnant sur la rue. Les élèves pourraient ainsi s'investir dans un projet collectif et approcher le travail de la céramique avec un artiste dans le respect des nouveaux programmes en vigueur.

Le coût financier est important.

La prise en charge des interventions aurait pu être financée par l'APE (1 200€, soit 400€ par classe) et le reste (matériaux, cuissons, installation et défraiement kilométrique) par la mairie de Plesder pour l'embellissement du préau (1 652,80 €, soit environ 550€ par classe).

Le conseil municipal :

Considérant que cette demande intervient bien après le vote du budget, Considérant que la somme est plutôt conséquente

Avec 14 voix Pour et 1 Abstention

DECIDE de ne pas financer le projet artistique en céramique

## SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2016

### ETAIENT PRESENTS :

Mme SIMON-GLORY Evelyne, Mr MOREL Jean-Pierre, Mr MOREL Éric, Mr COQUIO Patrick, Mme BRYON Jocelyne, Mr THIBAUT Patrick, Mr HERVE Sandy, Mr DELION Remy, Mme MARY Cécile, Mr BAUX Mickaël, Mr DELAROCHEAULION Frédéric.

**Procuration :** De Mme BONENFANT Nathalie à Mme BRYON Jocelyne

**Absents Excusés :** Mr DELOFFRE Arnaud, Mme DESERT Magalie, Mme CLOSSAIS Soazig

### 1. CRÉATION DE POSTE

Compte tenu du départ de la secrétaire de mairie, rédacteur territorial en CDD, il convient de renforcer les effectifs du service administratif.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

1 - La création d'un emploi de rédacteur principal 2ème classe à temps complet pour le poste de secrétaire de mairie à compter du 26 septembre 2016.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie B de la filière administrative, au grade de rédacteur principal 2ème classe).

S'il ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent non titulaire dont les fonctions relèveront de la catégorie B dans les conditions fixées à l'article 3 et suivant de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. 11 devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau III minimum ou d'une expérience professionnelle sur un poste similaire. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade de rédacteur principal 2ème classe.

2 - De modifier ainsi le tableau des emplois.

3 - D'inscrire au budget les crédits correspondants.

### 2. DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL

Mme Le Maire expose aux membres du conseil municipal la décision modificative suivante :

#### Recettes d'investissement :

Art 021 :	- 7 765,13€
Art 2802 :	- 4300,00€
Art 2804132 :	+ 324,00€
Art 28041512 :	+ 1 560,00€
Art 28041581 :	+ 2 241,00€
Art 2804172 :	+ 7940,13€

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la décision modificative ci-dessus.

### 3. DÉCISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET PRINCIPAL

La commune a contracté un prêt relais afin d'avoir de la trésorerie et pouvoir solder les situations de la salle des jeunes et de la culture.

Afin de pouvoir le rembourser, celui-ci doit apparaître dans le budget principal en recette et en dépense. Il sera remboursé dans sa totalité dès le versement des subventions sur les travaux de la salle.

#### RECETTE D'INVESTISSEMENT

Art 1641 + 150 000,00€

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Art 1641 + 150 000,00€

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la décision modificative ci-dessus.

### 4. REDEVANCE GRDF

Le conseil municipal approuve la redevance de GRDF pour occupation du domaine public d'un montant de 169€

### 5. DÉLÉGATION À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE POUR LE DÉPÔT DE PLU SUR LE GÉOPORTAIL DE L'URBANISME

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AUTORISE la CCBP comme délégataire de la commune pour le dépôt des données sur le géoportail de l'urbanisme

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer l'accord pour la délégation à la CCBP, ainsi que tout acte utile à l'exécution de la présente délibération

### 6. CONTRAT CHENIL SERVICES

Le contrat qui lie la commune à chenil service (service de fourrière animal) arrive à échéance.

Le conseil municipal à l'unanimité APPROUVE le renouvellement du contrat, pour un montant de 785,14€ HT/an

## SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2016

### ETAIENT PRESENTS :

Mme SIMON-GLORY Evelyne, Mr MOREL Éric, Mr COQUIO Patrick, Mme BRYON Jocelyne, Mr THIBAUT Patrick, Mr HERVE Sandy, Mme BONENFANT Nathalie, M. DELOFFRE Arnaud, Mme MARY Cécile, Mr BAUX Mickaël, Mr DELAROCHEAULION Frédéric, Mme CLOSSAIS Soazig lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités territoriales.

**Procuration :** De M. MOREL Jean Pierre à Mme SIMON-GLORY Evelyne

**Absents Excusés :** Mr DELION Rémy, Mme DESERT Magalie

### 1. RÉVISION DU PLU

Annule et remplace la délibération n°49/2015 en date du 7 juillet 2015 suite aux remarques formulées par la Préfecture de Rennes.

Le conseil municipal, DECIDE à l'unanimité :

1 – de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal, conformément aux articles L.151-1 et suivants du code de l'urbanisme, et ce, en vue de le « Grenelliser », ainsi que « l'Alluriser » ;

2 – de charger la commission municipale d'urbanisme, composée comme suit :

Mme Evelyne SIMON GLORY

M. Jean Pierre MOREL

M. Eric MOREL

M. Patrick COQUIO

M. Frédéric DELAROCHEAULION

Mme Soazig CLOSSAIS

3 – de mettre en œuvre, selon les dispositions des articles L.103-2 à L.103-4 du code de l'urbanisme, les modalités, de la concertation, ainsi définies :

- Réunion publique
- Publications par voie de presse (bulletin municipal, articles de presse, site internet de la commune, Le Flash...)
- Exposition de panneaux de concertation (X4) en mairie
- Un dossier de PLU consultable en mairie ainsi qu'un registre à disposition des particuliers.

4 – de donner délégation à Mme le Maire pour signer toute convention qui serait nécessaire à la mise à disposition des services de l'Etat ;

5 – de solliciter de l'Etat, en vertu de l'article L.132-15 du code de l'urbanisme, qu'une dotation ou une subvention soit allouée pour compenser la charge financière de la commune correspondant aux frais matériels et éventuellement aux frais d'études liés à la révision du plan local d'urbanisme ;

6 – d'inscrire les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à l'étude du Plan Local d'Urbanisme au budget de l'exercice 2016.

Conformément à l'article L.153-11 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera notifiée :

- au préfet
- au président du Conseil Régional et du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine
- au Président de la chambre de commerce et d'industrie territoriales, de la chambre des métiers et de la chambre d'agriculture.
- au Président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de Schéma de Cohérence Territoriale (Pays de Saint-Malo).
- au Président de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique

Conformément à l'article R.153-21, la présente délibération fera l'objet d'un affichage pendant un mois au siège de la mairie. Mention de cet affichage sera faite en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

### 2. ACTUALISATION TARIFS ASSAINISSEMENT 2017

Le conseil municipal, décide à l'unanimité

DE MAINTENIR les tarifs de la redevance assainissement pour 2017

- montant de la Redevance d'abonnement à 84 €
- montant de la Redevance au m3 à 1,30 €

### 4. AVENANT CONVENTION DE MUTUALISATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS AVEC LA COMMUNE DE PLEUGUENEUC

Le conseil municipal, à l'unanimité :

AUTORISE Mme Le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention qui entre en vigueur au 1er janvier 2016

FIXE le montant de la participation pour l'année 2015 à 1 296,64€

### 5. AVIS SUR L'ADHÉSION DE LA COMMUNE DES IFFS AU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU LINON

Le conseil municipal, à l'unanimité donne un AVIS FAVORABLE sur l'adhésion de la commune des Iffs au Syndicat Mixte du bassin du Linon.

### 6. ADMISSIONS EN NON VALEUR

Le conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'admettre en non valeur la somme de 1€ au compte 6541 « créances admises en non valeur » sur le budget principal de la commune.

DECIDE d'admettre en non valeur la somme de 0,10 € au compte 6541 « créances admises en non valeur » sur le budget assainissement de la commune.

### 7. DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	dépenses		recettes	
	augmentation de dépenses	diminution de dépenses	augmentation de recettes	diminution de recettes
D 6541 : créances admises en non valeur	0.10 €			
D 61528 : entretien et réparations autres biens mobiliers		0.10 €		
<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>		<b>- €</b>	

Le conseil municipal à l'unanimité, APPROUVE la décision modificative n°1 – budget assainissement comme présenté ci-dessus

### 8. DÉCISION MODIFICATIVE N°3 BUDGET PRINCIPAL

Afin de faire face aux opérations budgétaires et comptables dans de bonnes conditions, Mme le Maire propose la décision modificative suivante relative à l'acquisition de terrains rétrocédés au SPIR permettant la réalisation d'un chemin pour accéder à la station de captage.

L'ensemble des terrains est vendu au prix de 0,30 € le m2 conformément à la délibération n°23/2016.

Le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE la décision modificative n°3 – budget principal conformément au tableau ci-dessous

SECTION DE D'INVESTISSEMENT	dépenses		recettes	
	augmentation de dépenses	diminution de dépenses	augmentation de recettes	diminution de recettes
Opération n°16 : réserve foncière. D 2111 Terrains nus	467.40 €			
R 024 : produits de cessions			467.40 €	
<b>TOTAL</b>	<b>467.40 €</b>		<b>467.40 €</b>	

## 9. TARIFS FACTURATION DES DÉGRADATIONS À LA SDJC

Le conseil municipal, à l'unanimité, FIXE les tarifs suivants à facturer en cas de dégradations constatées par l'état des lieux de sortie à la SDJC :

- 10 € la poubelle
- 2 € le porte manteau

## 10. ACCEPTATION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2016

Mme le Maire rappelle la délibération n°01/2016 dans laquelle la commune de Plesder demandait une subvention au titre des amendes de police.

Vu le courrier du 10/06/2016 de la Préfecture d'Ille et Vilaine notifiant l'attribution d'une subvention :

- De 5 100€ pour le parc de stationnement face à la salle des jeunes et de la culture
- De 5 100€ pour l'aménagement de sécurité sur voirie RD78 rue Louis de Iorgeril

Le conseil municipal, à l'unanimité :

**ACCEPTÉ** la somme de 10 200 € au titre de la répartition des recettes provenant des amendes police

**S'ENGAGE** à exécuter les travaux prévus dans les délais

## SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2016

### ETAIENT PRESENTS :

Mme SIMON-GLORY Evelyne, Mr MOREL Jean Pierre, Mr MOREL Éric, Mr COQUIO Patrick, Mme BRYON Jocelyne, Mr THIBAUT Patrick, Mr HERVE Sandy, Mme BONENFANT Nathalie, Mr DELION Rémy, Mr BAUX Mickaël, Mr DELAROCHEAULION Frédéric lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités territoriales.

**Procuration :** De Mme CLOSSAIS Soazig à Mr COQUIO Patrick

**Absents Excusés :** Mr DELOFFRE Arnaud, Mme DESERT Magalie, Mme MARY Cécile

## 1. AVENANT CONVENTION DE MUTUALISATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS AVEC LA COMMUNE DE SAINT PIERRE DE PLESGUEN

Pour l'année 2016, le montant de la participation de la commune de PLESDER s'élève à 2 626,53 €.

Cela correspondant à l'accueil de 23 enfants pour un total de 192 journées enfant au cours de l'année 2015.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

**AUTORISE** Mme Le Maire à signer l'avenant n°5 à la convention de mutualisation

**FIXE** le montant de la participation pour l'année 2016 à 2 626,53€ Adopté à l'unanimité.

## 2. REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - ORANGE

RODP 2016 due par ORANGE :

	Artère aérienne	Artère en sous-sol	Emprise au sol
Total recensé	9,052	9,881	1
Tarif	51,74	38,80	25,87
RODP due	468,35	383,38	25,87
<b>TOTAL RODP due</b>	<b>877,60 €</b>		

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

**FIXE** le montant de la redevance d'occupation du domaine public due par ORANGE à 877,60 € au titre de l'année 2016

Adopté à l'unanimité.

## 3. RENOUELEMENT CONVENTION AVEC PLEUGUENEUC POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

**AUTORISE** le renouvellement de la convention générale d'utilisation des services de la bibliothèque de Pluegueneuc et **AUTORISE** Mme le Maire à signer cette convention

**MAINTIEN** le montant de la cotisation annuelle à 5 000€

Adopté à l'unanimité.

## 4. REMBOURSEMENT ASSURANCE DÉGRADATIONS VESTIAIRES DE FOOT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

**AUTORISE** Mme le Maire à encaisser la somme totale de 1 791,50€ répartie en deux versements de chacun 895,75 €

**AUTORISE** Mme le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision

Adopté à l'unanimité.

## 5. RENOUELEMENT CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE POUR LE SUIVI ET L'EXPLOITATION DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Département met à disposition contre rémunération forfaitaire avec maintien du tarif annuel de 0,41 €/habitant DGF pour la mise à disposition d'un technicien spécialisé, sur la base de 3 jours/an, apportant un conseil indépendant sur la conduite du système d'assainissement communal. L'objet de la mission est de contribuer au bon fonctionnement des ouvrages en place par des visites régulières : performances épuratoires, évolution éventuelle, optimisation de l'exploitation, respect des prescriptions réglementaires, appui méthodologique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

**AUTORISE** Mme le Maire à signer la convention d'assistance technique pour le suivi et l'exploitation du système d'assainissement collectif à compter de 2017 pour une durée de 4 ans avec le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine **PREVOIT** les crédits correspondants sur le budget de l'assainissement

Adopté à l'unanimité.

## 6. DÉCISION MODIFICATIVE N°4 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE D'INVESTISSEMENT	dépenses	
	augmentation de dépenses	diminution de dépenses
Opération n°10 : salle des fêtes. D 21318 autres bâtiments publics		6 500.00 €
Opération n°19 : Eglise. D 2188 : autres immobilisations corporelles	6 500.00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>- €</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

**ADOpte** la décision modificative n°4 - budget principal conformément au tableau ci-dessus

Adopté à l'unanimité.

## LE BUDGET DE L'ANNÉE 2016

Le budget est évalué au plus juste. La commune tente de rationaliser au maximum les dépenses de fonctionnement de manière à maintenir un autofinancement suffisant permettant de financer les projets d'investissement (le terrain multisports, la rénovation de la salle de jeunes et de la culture et la réalisation d'un parking face à la salle avec un effacement de réseaux, en cours de réalisation).

### Prévisions budgétaires pour 2016

Le budget est voté en équilibre en dépenses et en recettes.

	Fonctionnement	Investissement
Le fonctionnement	523 985,27 €	523 985,27€
L'investissement	537 049,22 €	537 049,23 €
<b>Total</b>	<b>1 061 034,49 €</b>	<b>1 061 034,49 €</b>

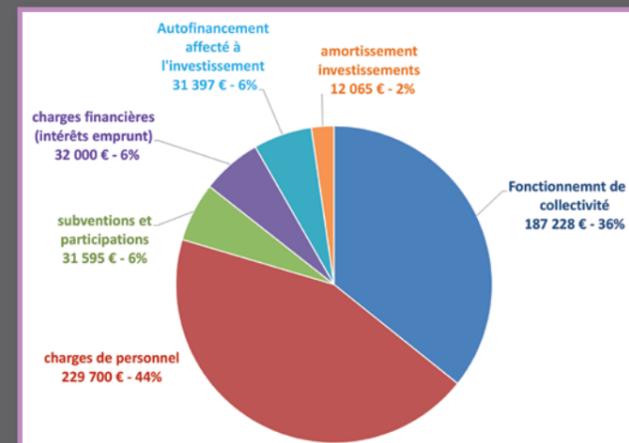
### Les impôts locaux en 2016

Taxe d'habitation : 15.32%

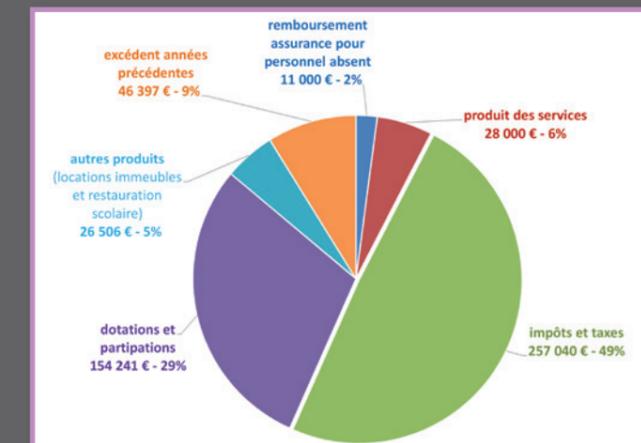
Taxe foncière (bâti) : 17.91%

Taxe foncière (non bâti) : 46.64%

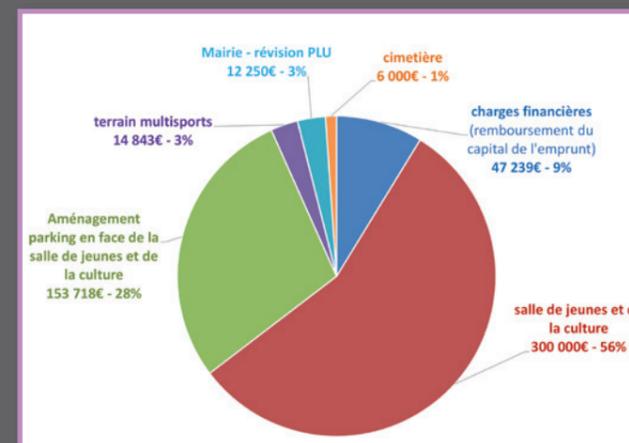
### Dépenses de fonctionnement 2016



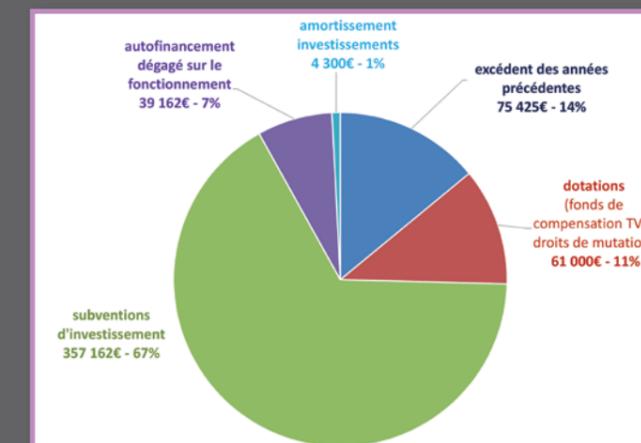
### Recettes de fonctionnement 2016



### Dépenses d'investissement 2016



### Recettes d'investissement 2016



## CHAUFFAGE ÉGLISE

La cuve à fuel de l'église ayant rendu l'âme en cette fin d'année, son changement est devenu indispensable afin d'assurer les cérémonies religieuses. Le total des travaux engagés s'élève à 5500€ TTC. Cette cuve était d'époque (45 ans)



## PORTAIL DU CIMETIÈRE

Le portail et le portillon ont été restaurés. Ils ont été sablés et repeints. Cette mesure de restauration devenait urgente afin de maintenir en état un patrimoine classé, de notre commune.

Coût de cette opération : 5 580 € TTC



## STATION DE PRODUCTION D'EAU POTABLE



### Construction de la station d'eau potable de Plesder (au lieu-dit « Le Coudray » à proximité du réservoir existant)

Sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable d'Ille et Rance (SPIR), les travaux de réalisation de la future station ont démarré en Avril 2016.

Fin Octobre, la construction du bâtiment est achevée. Les filtres sont posés dans les locaux. La pose des équipements (pompes, matériel électrique, tuyauterie..) est en cours.

Les canalisations de transfert des eaux brutes entre les deux sites de forage (La Hutière- Lande de Malheur) et l'usine sont posées. La réalisation du génie civil sur les deux forages se poursuit.

L'achèvement des travaux est prévu pour la fin d'année 2016, ce qui permettra de mettre en essai les équipements début 2017. La mise en production de l'usine est envisagée courant mars 2017.

Cette station fournira de l'eau pour le château d'eau de Saint Pierre de Plesguen et alimentera les communes de Saint Pierre de Plesguen, Lanhélin, Bonnemain, Lourmais et quelques villages de Plesder Nord.

PUBLICITÉ



**Sébastien GONNET**

35720 Pleugueneuc  
Tél. 06 33 87 72 60  
gonnetmenuiserie@orange.fr

• Menuisiers int. ext. - Bois, Alu, PVC - Cloisons sèches - Charpentes •

## L'ESPACE D'ACTIVITES MULTIGENERATIONNEL



Les installations de l'espace d'activités multigénérationnel sont terminées. Les habitants peuvent désormais profiter de nombreux équipements destinés à la pratique du sport offert aux petits mais également aux plus grands. Vous pourrez y découvrir les activités et les installations suivantes :



- un Plateau multisports (pratique du football, basket, tennis, volley, hand-ball..)
- un Terrain de pétanque (double)
- une Aire de jeux
- une Aire de pique nique
- un terrain de football
- un vestiaire de foot modernisé

Un filet pour l'utilisation du plateau est à votre disposition à la Mairie. Il vous suffit d'en faire la réservation.

L'utilisation de ce plateau est ouvert à tous mais il peut, également, être l'enjeu d'organisation de challenges qui pourraient être pris en charge par les associations ou la commission jeunes avec l'aide de la Municipalité.

## LA SALLE DE JEUNES ET DE LA CULTURE



La salle de jeunes et de la culture a été inaugurée le 5 mars 2016. Le cout total des travaux d'extension et de rénovation s'élève à 455 460 € hors taxes. Le projet a pu voir le jour grâce au concours financier de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), du département d'Ille et Vilaine au titre du FST (Fonds de Solidarité Territoriale) et de la Communauté de Communes Bretagne Romantique au titre des aides à l'énergie et du fonds de concours aux petites communes, soit un total de 80% de subventions.

Elle est fonctionnelle et dispose d'une cuisine entièrement équipée (fours, piano, lave-vaisselle professionnel, 2 chambres froides) à laquelle s'ajoute une arrière cuisine permettant aux traiteurs de disposer d'un espace adapté à leurs besoins. Elle peut accueillir plus de 150 personnes (tables et chaises mises à disposition). La salle est agrémentée d'un bar équipé de mini chambres froides.



Les associations peuvent désormais bloquer leurs réservations afin d'organiser leurs manifestations ; la salle étant louée à titre gracieux.

Pour la location aux particuliers, les tarifs de location figurent dans la rubrique infos pratiques.



## LA VOIRIE ET VOTRE SÉCURITÉ

### Travaux réalisés en 2016:

**La réfection d'une route de la Reimbaudière :** Nous avons engagé un renforcement et une réfection totale d'une route à la Reimbaudière. Nous avons répondu à une situation d'urgence.



### L'entrée d'agglomération en direction des Champs-Géraux :

- la réalisation d'un busage assurant un élargissement de la voie permettant la sécurisation du carrefour
- l'embellissement de l'entrée d'agglomération avec la création de jardinières et la mise en pelouse des accotements
- la réalisation de zone de stationnements incitant les conducteurs à respecter le passage d'engin agricole et des camions



2016 a été, après plusieurs courriers et échanges avec le service voirie du Département d'Ille-et-Vilaine, l'obtention de la mise en place d'un radar pédagogique à Pilleverte.

Pour 2017 nous travaillons sur la sécurisation de certains villages situés sur les deux axes stratégiques de notre territoire.

En effet, suite aux rencontres sur le terrain, avec les services du Département, nous avons abouti à un accord de travaux donnant la possibilité de sécuriser le village de la Tremblaye et de passer le village de La Cochériaies en zone 50. Ces deux projets auront un coût, pour la commune, que nous nous efforcerons d'inscrire au budget 2017.

Conscients des points noirs qui subsistent sur nos routes et de la gêne occasionnée aux riverains, nous allons mettre en place un programme de modernisation qui assurera des travaux tous les ans.

## PARKING ET EFFACEMENT DE RÉSEAUX

Le plus important de notre investissement de 2016, concerne la création du parking de la salle de Jeunes et de la Culture d'une capacité de 74 places :

- acquisition du terrain (2500 m<sup>2</sup>)
- aménagement du parking
- la création d'un plateau de 12 m avec un passage pour piéton assurant la sécurisation de l'axe Lanhélin/Evran (RD 78)
- la réfection des deux cours de la salle de Jeunes et de la Culture
- le réaménagement du carrefour de la route de Beaulieu et de la Venelle Chateaubriand ainsi que la sécurisation du futur parking,
- l'embellissement par des plantations et la pose de jardinières.



Dans le même temps, il est réalisé un effacement des réseaux rue Louis de Lorgeril, impasse Beaumanoir, et route de Beaulieu. Cet effacement de réseaux est nécessaire pour l'affinement de la continuité des travaux qui seront réalisés en 2017.

Concernant la Statue de la Vierge située au carrefour de la rue Louis de Lorgeril et la route de Beaulieu, il a été convenu avec l'évêché, propriétaire de ce terrain, qu'un autre aménagement serait entrepris dans le cadre de la valorisation de cet édifice.

Les travaux ont débuté cette année et devraient se terminer fin 2017.

Ce chantier vient finaliser l'extension et la rénovation de la salle de jeunes et de la culture et permettre l'accueil de toutes les personnes qui louent et loueront la salle, en toute sécurité.

Il est prévu, parallèlement, un aménagement paysager afin de rendre l'entrée de bourg plus accueillante.



## REVISION DU PLU

Par délibération en date du 11 Octobre 2016, la commune de Plesder a décidé de réviser son Plan Local d'Urbanisme approuvé le 13 Janvier 2009.

Le paysage de la planification territoriale a beaucoup évolué au cours des dernières années, notamment avec les lois Grenelle I et II et la loi ALUR en 2014. Les lignes conductrices de ces évolutions législatives s'articulent en faveur de la lutte contre la consommation d'espace, la protection des espaces agricoles, naturels et forestiers ainsi que la densification du tissu bâti existant.

Plusieurs étapes vont jaloner l'étude.

Tout d'abord la réalisation d'un diagnostic territorial formalisant un état des lieux de la commune et une analyse du foncier disponible en cœur de bourg.

Une seconde étape établira les grandes orientations du développement communal en matière d'habitat, de préservation et de mise en valeur de l'environnement, de réduction de la consommation d'espace, de favorisation des déplacements doux...

Enfin, les pièces réglementaires seront élaborées. Elles préciseront le périmètre des zones où les constructions nouvelles sont possibles, les zones de préservation des secteurs agricoles, naturels et les emplacements réservés. Un règlement écrit guidera les administrés sur ce qu'il sera possible de réaliser ou non dans chaque zone. A l'issue de cette étape, aura lieu une réunion publique présentant l'ensemble des pièces du PLU et à laquelle tous les citoyens seront conviés.

## L'URBANISME ET SON CODE SUR LES CONSTRUCTIONS

### RAPPEL



Le droit de l'urbanisme organise la planification de l'espace et soumet l'acte de construire à différents régimes d'autorisation :

- Déclaration préalable de travaux
- Permis de construire

Le Maire est le représentant de l'État et est le garant de la bonne application de l'exécution des textes de lois.

Certains constructeurs ou particuliers s'abstiennent de demander toute autorisation. D'autres construisent en ne respectant pas l'autorisation délivrée.



Ne pas sanctionner ces faits, conduirait à nier les objectifs du droit de l'urbanisme et à déconsidérer les citoyens qui respectent les règles.

Toute personne qui ne se soustraira pas à ces obligations sera sous le coup des articles L. 610-1 et L. 480-4 du code de l'urbanisme. Mme le Maire pourra alors dresser un procès-verbal constatant l'infraction et prendre un arrêté interruptif de travaux. Le contrevenant recevra une demande de régularisation de situation et parallèlement un courrier sera adressé au Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance.

**Ce rappel fait suite à une note du Préfet de Région, du 20 septembre 2016 imposant aux Maires de faire respecter les règles d'urbanisme face aux dérives.**

Pour tout projet de construction ou d'aménagement, il convient de se renseigner auprès de la Mairie afin de connaître les démarches à accomplir.

## PUBLICITÉ

**NOUVEAU A PLESDER**  
«La Chantelouas» passera tous les mardis après-midi et/ou jeudi matin dans les villages

## ÉCOLE DE LA PETITE COURCIÈRE

En 2016, les PS-MS-GS ont redonné vie au jardin de l'école en plantant des légumes.



Les CP-CE1-CE2 ont participé à un projet artistique autour de la mosaïque concernant la famille d'Odorico.



En septembre 2016, la classe des TPS-MS s'est rendue aux Jardins de Brocéliande afin de parcourir le jardin sensoriel.



Les CP se rendront en décembre au Musée des Beaux Arts de Rennes pour travailler sur la sculpture.

Les CE1 ont découvert la bibliothèque de Pleugueneuc en novembre et ont pu écouter des histoires contées.

L'équipe pédagogique de l'école vous souhaite une très belle année 2017 !

L'équipe enseignante

Camille HEMMER, Juliette GUEGAN, Magalie DESERT



## LES TAPS ET VOS ENFANTS



Pendant la 1<sup>ère</sup> période scolaire, les TAPs ont organisé diverses activités telles que la création d'un instrument de musique (bâton de pluie), de pots de crayons en forme de papillon, des fresques collectives contenant les photos des enfants afin de décorer le hall d'entrée, toute l'année.

Puis ils ont préparé Halloween en faisant des décorations pour la garderie et pour donner le tempo des vacances scolaires, les enfants se sont déguisés pour un bal d'Halloween avec la complicité de leurs parents.

Pour le repas de l'APE, le personnel des écoles des Champs Géraux et de Plesder ont fait répéter les enfants sur une danse qui avait pour thème des extra terrestres. C'est avec le plus grand plaisir que nous avons pu voir vos enfants s'exécuter et se déhancher sur le rythme endiablé de la soupe aux choux.



PUBLICITÉ

**J.R. MAÇONNERIE**  
REMY JUBAULT - E.U.R.L.

neuf et toutes rénovations

Terrassement - Taille de pierres - Enduit à la chaux

Équipé pour les chantiers difficiles d'accès !

LES LANDES GIMBERT 35720 PLESDER 06 17 63 52 08

remy.jubault@sfr.fr 02 23 22 09 59

## UN CHAMPION DU MONDE DE MOTOCROSS A PLESDER



Grégory a commencé la moto à 5 ans et est devenu un compétiteur depuis l'âge de 7 ans.

Tout juste sorti des rangs cadets, Grégory MARECHAL (16 ans) avait fait une entrée remarquée sur le championnat de Bretagne MX2 en terminant cinquième sur la première manche à Plouasne.

Mais c'est en pit bike, le 29 mars 2016 à Tours, où se disputait le mondial, que Grégory, pilote au MC Plouër, a réussi l'exploit sur sa MX2 N° 121.

Après avoir remporté le chrono et les qualifs, le junior s'est tout simplement imposé en finale, devenant champion du monde. C'est donc avec un nouveau statut qu'il va tenter

de conserver le top 5 sur les prochaines manches bretonnes.

### C'est quoi le motocross ?



Le Motocross est une pratique qui se résume en une course sur un circuit de terre dont la piste fait au minimum 1,5 km, munie de beaucoup de bosses et de creux, de descentes, et parfois de tremplins ou de woops qui accentuent les sauts. Concentration, technique, et agressivité sont les maîtres-mots pour briller dans cette catégorie.

C'est une discipline spectaculaire, un sport parfait pour les jeunes qui demande beaucoup d'endurance, d'agilité, et un esprit d'acier pour arriver au bout des épreuves sans partir à la faute.

### La compétition

La compétition internationale de Motocross, organisée par la FIM (Fédération Internationale de Motocyclisme), est découpée en 3 catégories : MX1, MX2, et MX3.

Grégory quant à lui fait de la compétition en MX2.

**Bravo Grégory, nous sommes fiers de ton exploit. Tout le monde ne peut pas être champion du MONDE.**

Grégory est à la recherche de sponsors pour la saison prochaine. Il vous remercie pour toutes les aides matérielles et financières que vous pourriez lui faire et qui l'aideront à organiser sa prochaine saison.

## ACTION TÉLÉTHON

Le jeune Paul Ewen SEIGNOUX fait parler de lui à Plesder.



Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, Paul Ewen, jeune Plesdérois de 9 ans, a renouvelé son action au profit du Téléthon. A l'honneur, citrouilles et autres cucurbitacées, produits dans le jardin familial cultivés par Paul Ewen et toute sa famille.

Il a vendu le produit de sa récolte à la sortie de son

école, à Dol-de-Bretagne et partout où il y avait une action en soutien au Téléthon. La totalité de sa recette se monte à 676 € et est reversée au profit du Téléthon. Une loterie a été mise en place pour gagner une citrouille. Monsieur Beaubras, heureux gagnant, a donné le poids de 14,220 Kg.



Paul Ewen a également récupéré 60 kg de piles qui pourront être recyclées.

Cette initiative locale est saluée par l'ensemble du conseil municipal et de toute la population Plesdéroise. Elle pourrait se développer avec l'aide de la commission jeunes et des habitants de notre commune.



Nous devons saluer et encourager l'investissement de ce jeune garçon. Il a fait partager sa motivation et sa passion dans tous les lieux recevant une action en soutien au Téléthon.

Un grand merci à Paul Ewen pour son engagement et son action au profit du Téléthon.

Bravo Paul Ewen et rendez-vous dans un an

**Appel aux généreux jardiniers :** pour répondre à une demande croissante de vente de citrouilles, il est demandé aux jardiniers, par solidarité, de semer une à deux graines supplémentaires et de remettre cette récolte à Paul Ewen pour le Téléthon 2017.



## COMMISSION JEUNES DE PLESDER

La Commission Jeunes de PLESDER est une commission thématique qui a pour objet de réfléchir sur les questions concernant la jeunesse, de promouvoir et soutenir les actions menées par des jeunes, les Plesdérois et leurs partenaires. Elle est un espace d'échanges et d'actions ouverte à tous les intéressés. Elle est aussi un lieu de formation à la vie associative, aux actions de solidarité et d'accès à la citoyenneté.

Le rôle du jeune dans la commission est de participer à la vie de la commune en étant partie prenante dans les cérémonies commémoratives mais surtout dans la mise en place d'événements culturels. Elle est, également, là pour soumettre des idées.

La Commission jeunes constitue une étape dans la démocratie participative de Plesder. Elle se compose de 10 à 15 jeunes, désireux de s'investir dans la vie communale pour défendre leurs valeurs.



A ce jour, nous nous sommes rencontrés quatre fois en 2016 et nous avons abordé les thèmes suivants:

- Organisation de nos futures rencontres
- Présentation du fonctionnement d'une municipalité
- Visite du centre de secours de Tinténiac
- Visite des chantiers de la salle de Jeunes et de la Culture et du réaménagement du terrain des sports qui est devenu « plateau multigénérationnel »
- Rencontre avec le Major Blanchard Commandant de la gendarmerie Nationale à la communauté de brigade de Combourg
- Visite du Sénat accompagné des élus de Plesder



Visite du Sénat

Lors notre dernière réunion du 22 octobre 2016 nous avons décidé de lancer :

- une visite des captages et de l'usine de traitement de l'eau à la Ferrière,
- une visite d'un château d'eau,
- une visite d'un centre de tri,
- une visite de l'Assemblée Nationale à faire en juillet,

Beaucoup d'idées sont encore à creuser et à mettre en place comme le jumelage, le Relais des villages, manifestation sur le plateau multigénérationnel, Téléthon...



Visite du Sénat

Nous avons rencontré une équipe de jeunes très impliquée dans l'image qu'ils souhaitent donner de leur territoire.



Visite du Sénat

La commission jeune souhaiterait que des jeunes en CM2 viennent les rejoindre afin de partager avec eux leur vie communale et scolaire.

Les réunions se tiennent tous les 1er samedis de chaque vacances scolaires.

**Si tu es élève de CM2 et que tu t'intéresses à ta commune : tu peux contacter la Mairie au 02.99.69.44.76**

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PLESDER



Les membres du CCAS ont organisé leur traditionnel repas, le 9 Octobre 2016, au Château de la Motte Beaumanoir. Ce temps fort et convivial a été partagé avec quarante sept aînés de Plesder.

Nous remettons, pour les fêtes de Noël, un colis aux sept foyers qui n'ont malheureusement pas pu partager ce repas. Nous nous devons de leur apporter un peu de réconfort. 2016 aura été pour eux, des soucis de santé ou le respect d'une période de deuil après la disparition d'un être cher.

Je remercie tous les membres du CCAS pour leur investissement dans l'organisation de cette manifestation.

Par ailleurs, je vous informe que dans sa séance du 19 avril 2016, le conseil municipal a décidé de clôturer le budget annexe du CCAS.

En effet l'article 79 de la loi NOTRe supprime l'obligation de créer un C.C.A.S dans les communes de moins de 1500 habitants. Il s'agit d'une mesure de simplification administrative et d'allègement budgétaire. Cela ne remet pas en cause la poursuite des activités sociales de la commune et le maintien de notre commission en accord avec ses membres. Cette commission est le lien et le liant avec nos aînés.

Les compétences sont exercées directement et supportées financièrement sur le budget communal. Désormais, pour les aides ménagères il faudra vous adresser à un organisme spécialisé.

## SPECTACLE DE NOEL

Mercredi 14 décembre, à Pleugueneuc s'est déroulé notre traditionnel spectacle de Noël, destiné aux enfants des 3 communes organisatrices, la Chapelle aux Filtzméens, Plesder et Pleugueneuc.

Le spectacle « les baisers de Cornelius » joué par la compagnie « Ailleurs, c'est ici » a émerveillé les enfants. Il s'agit d'un spectacle de marionnettes, qui raconte l'histoire de Cornélius, grand-père rêveur, qui trompe sa solitude en inventant d'improbables machineries et de Gala sa chérie, la conteuse pleine de charme et de fantaisie.

A la fin du spectacle, le père Noël est venu rendre visites aux enfants sages en distribuant des bonbons.

**SPECTACLE DE NOEL**  
14 DECEMBRE 2016 A 15H  
SALLE POLYVALENTE DE PLEUGUENEUC

**Les baisers de Cornelius**  
Agnès de Lestrade  
Charlotte Cottreau

Spectacle jeune public  
De 2 à 10 ans  
Entrée libre

*L'amour n'a pas d'âge et un simple baiser peut briser tous les mauvais sorts... Par la compagnie « Ailleurs, c'est ici ».*  
La Chapelle-aux-Filtzméens, Plesder, Pleugueneuc



## LA RÉSIDENCE DU BIGNON

2016, un accompagnement des résidents riche en émotions et en activité, le résultat du travail de l'équipe renforcée de nouvelles compétences suite à la création des postes aides-soignants (mi 2015) et celui de l'animateur (01/01/2016) venant compléter la dynamique déjà en place (quelques photos des principaux événements).



2016, de la peine aussi suite au décès de Mme Teulier Noémie dans sa 107<sup>e</sup> année. Au niveau structurel, les groupes de travail pilotés par le conseil de la vie sociale, les salariés et administrateurs des différentes commissions ont continué à œuvrer durant ce dernier semestre 2016 en finalisant :

La pochette de présentation de l'établissement et des services proposés, Le livret d'accueil pour le personnel présentant le fonctionnement, rappelant les valeurs de l'établissement et les informations utiles pour le salarié et enfin le règlement intérieur du personnel.

Pour rappel, de 2015 à mi 2016 ont été mené la refonte du projet d'établissement et des documents annexes (contrat de séjour, règlement de fonctionnement au premier semestre 2016).

Tous ces travaux permettent d'avancer au niveau du programme d'amélioration de la qualité issu des évaluations interne et externe et prépare l'établissement pour l'ouverture à 34 résidents.

«Le chantier d'extension et de réhabilitation» : On vous l'annonçait dans nos vœux 2016

2016 ? L'année de la fin des travaux, trop longs !!!, Une première phase de la seconde tranche de travaux qui rencontre les mêmes contraintes que l'extension, satané norme parasismique !!!»

Les travaux, faute d'un pilotage du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage, ont pris de nouveau un retard important et irresponsable, le chantier débuté en septembre 2013 ne devait durer que 24 mois, espérons que la livraison pour

l'été 2017 annoncée dernièrement par le bailleur sera respectée . (Nous vous rappelons que l'association de la Résidence n'intervient pas dans les travaux puisqu'elle est locataire et ne finance pas les travaux, ceux-ci seront répercutés sur le loyer quand le bâtiment sera livré et mis en service )

Ce retard est dommageable pour tous (résidents, personnel, administrateurs, élus, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental), coute à l'association mais ne remet pas en cause la pérennité financière de l'établissement. Elle peut seulement atteindre l'image de l'établissement (« le on dit »)

Mais soyez certain que le retard pris par le bailleur n'aura aucun impact sur la continuité de fonctionnement ni sur la qualité de l'accompagnement des usagers malgré la nuisance visuelle.

Le Conseil d'administration de l'association par l'intermédiaire de son Président et du Directeur relayés par les élus (maires des communes de la Chapelle-aux-Filtzméens, Plesder, Pleugueneuc et Trévérien) ont exprimé à plusieurs reprises l'impatience de tous devant l'inactivité sur le chantier aux pilotes ( bailleur et architecte ) et ce depuis de longs mois, efforts en vain ! - cela n'avance pas plus vite , pire encore , depuis juin 2016 jusqu'à ce jour , le chantier semble chaque semaine un peu plus abandonné et désespère .

Devant l'instance de nos demandes , la problématique de la température en été de l'extension a été traitée provisoirement et partiellement par le bailleur (location de climatiseurs mobiles), un dossier en dommage ouvrage est en cours d'instruction par son assurance.

Il faut espérer que le bailleur, l'architecte et certaines entreprises se ressaisissent rapidement aux risques de ne pouvoir respecter le planning annoncé début décembre 2016.

Nous renouvelons nos remerciements à l'ensemble de l'équipe qui fait preuve de professionnalisme au quotidien assurant une qualité d'accompagnement des usagers, merci également aux bénévoles soutenant les actions d'animations et d'accompagnement.

Nous remercions aussi les administrateurs des 4 communes pour leur implication et soutien.

Les vœux 2017 se tiendront cette année le 21 janvier 2017, moment de convivialité gourmand animé.

Très bonne année 2017 à tous

Luc Gallais - Vincent Suarez - Résidence du Bignon - Impasse François Phily - 35720 PLEUGUENEUC - Tél. 02 99 69 49 43



PUBLICITÉ

**A.R.C. CARROSSERIE**  
La Haute Ville - 35720 PLESDER  
Tel: 02-99-30-78-26  
Tel: 07-71-76-58-57  
Mail: carrosserie.arc@laposte.net  
facebook: arc.carrosserie

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE**  
Neuf & Rénovation  
**Sarciaux**  
Kevin  
La Révelinais  
35720-PLEUGUENEUC  
06 67 23 65 27

## INFORMATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La communauté de communes propose une multitude de services proposés à la population de notre territoire. Un site internet est dédié à la présentation des dispositifs existants : <http://bretagneromantique.fr/accueil>



### LE RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS (RPAM) - AGENDA

- **Ateliers Bougeons Ensemble** (Basés sur l'observation de l'enfant et de la motricité libre), Les lundis 09 janvier, 06 février, 06 mars, 03 avril - Séances à 9h, 10h et 11h  
Salle Pierre Bertel à Saint-Domineuc
- **Ateliers tout-petits lecteurs** (enfants de 0 à 4 ans)
  - Bibliothèque de Meillac les mercredis 25 janvier, 01 mars, 05 avril à 10h
  - Médiathèque de Combourg les jeudis 12 janvier, 09 février, 23 mars, 06 avril à 9h30 et 10h45
  - Bibliothèque de Dingé, les mercredis 11 janvier, 08 février, 22 mars à 10h
  - Bibliothèque de Hédé-Bazouges les vendredis 27 janvier, 24 février, 24 mars, 07 avril à 10h
- **Ateliers d'éveil**  
Animés par les éducatrices de jeunes enfants du RPAM, les ateliers d'éveil ont lieu de 9h30 à 11h30
  - Lundi à Meillac au 1er étage de la bibliothèque
  - Mardi et vendredi à Tinténiac à l'Espace enfance
  - Mercredi à Bonnemain au rez-de-chaussée de la bibliothèque
  - Jeudi à Combourg au complexe sportif
  - Vendredi à Saint-Pierre-de-Plesguen à la Maison de l'enfance

Une professionnelle en coordination avec le RPAM vient également animer en matinée, l'espace-jeu :

- **Rêves de bambins à Plesder le mardi ou le jeudi matin à la salle associative : Contact Emmanuelle HAQUIN (présidente) 02 90 01 68 28**

### POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)



Accompagnement de projets, conseils, informations, le PIJ vous accueille, avec ou sans rendez-vous lors des permanences :

#### A Tinténiac, 2 avenue des Trente

- Mardi : 16h-18h30
- Mercredi : 14h-17h30
- Vendredi : 13h-16h3

#### A Combourg, à la Maison des services 3 rue de la Mairie

- Mercredi : 9h-12h30
- Jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h30

En dehors de ces horaires, vous pouvez contacter Céline GOULET, animatrice du PIJ au 02 23 16 45 44 ou par mail à [c.goulet@bretagneromantique.fr](mailto:c.goulet@bretagneromantique.fr)

#### Les rendez-vous du PIJ

- Stage théâtre forum sur le thème des discriminations (à partir de 12 ans)
- NOUVEAU : Des temps d'information, d'écoute et d'accompagnement autour des questions sur la partie vie affective et sexuelle

## TRANSPORT - MAISON DES SERVICES



### Covoiturage

*Stress au volant, prix du carburant, embouteillages, pollution... optez pour le covoiturage, une solution conviviale plus écologique et économique.*

Afin de faciliter et sécuriser le stationnement des véhicules, des aires dédiées à ce mode de déplacement existent déjà sur le territoire : Tinténiac, Saint-Domineuc, Pleugueneuc et Combourg  
Inscription sur [www.ehop-covoiturage.fr](http://www.ehop-covoiturage.fr) (gratuit)



### Nouveau : Point Relais CAF à Combourg

*En partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, la Bretagne romantique va prochainement disposer désormais d'un Point Relais Caf.*

Vous n'avez pas Internet chez vous et vous voulez consulter le site [caf.fr](http://caf.fr) ? Vous avez besoin de conseils pour remplir un formulaire ? Vous ne savez pas comment effectuer vos démarches en ligne et vous voulez que quelqu'un vous aide ? Vous voulez imprimer une attestation de paiement ou de quotient familial ?

Des ordinateurs et un point d'accès à Internet sont disponibles en libre-service gratuitement. Un scanner est également à disposition, l'impression, quant à elle, est payante.

### Besoin d'aide pour effectuer vos démarches numériques ?

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé dans vos démarches administratives numériques du lundi au vendredi de 12h à 12h30 (sur RDV).

**Contact** : 02 23 16 45 45 ou [maison-des-services@bretagneromantique.fr](mailto:maison-des-services@bretagneromantique.fr)  
3 rue de la Mairie à Combourg.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf vendredi fermeture à 16h30)

### Information et défense du consommateur

Vous souhaitez vous informer sur vos droits en matière de contrat d'assurance ou de téléphonie ?

Vous avez un litige avec une entreprise ou avec votre propriétaire ? Vous vous interrogez sur la qualité et la sécurité des produits et souhaitez faire vos achats en connaissance de cause ?

Pour répondre à vos questions deux associations vous propose des permanences à la Maison des Services (sans rendez-vous) :

- **Information et défense du consommateur avec Familles Rurales** : Les vendredis 26/01, 23/02, 23/03, 27/04
- **Information et défense du locataire (ou propriétaire) avec la Confédération Syndicale des Familles** : Les mardis 03/01, 17/01, 07/02, 21/02, 07/03, 21/03, 04/04, 18/04

## CULTURE

### Ateliers d'écriture avec Lou Raoul

Accueillie en résidence au sein d'une école du territoire, l'auteure et plasticienne animera aussi des ateliers tout public les mercredis de 18h à 20h.

#### Calendrier

- Bibliothèque de La Baussaine : 18 et 25 janvier 2017
- Bibliothèque de Saint-Thual : 1er et 8 février 2017

Gratuit (pour ado-adultes) Plus d'information sur la résidence sur le blog : <http://residenceartistique.bretagneromantique.fr>

## Vivarium in bibliotheca

Les insectes d'Anima (ex) Musica ont essaimé sur le territoire de la Bretagne romantique !

Retrouvez les œuvres plastiques et sonores des participants des ateliers d'Anima (ex) Musica sous forme d'exposition itinérante dans vos bibliothèques.

Illustrations, photos, sculptures musicales... et en prime une toile d'araignée géante, qui ne demande qu'à être chatouillée !

#### Où trouver ces animations ?

Bibliothèques : de Bonnemain, la Chapelle-aux-Filtzméens, Dingé, Pleugueneuc, Saint Domineuc, Hédé-Bazouges, Québriac  
Médiathèques : Meillac, Tinténiac, Combourg

Plus d'informations sur le site internet.

## TOURISME

### La Bretagne romantique a son Office de Tourisme

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de communes exerce la compétence « Tourisme » par application de la loi NOTRe, portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République. Cette réforme, confiée de nouvelles compétences aux régions ainsi qu'aux Communauté de communes.

Dans ce cadre, la Communauté de communes se voit donc en charge de la « Promotion touristique » sur l'ensemble des 27 communes de son territoire. Pour cela, elle a repris la gestion de l'Office de Tourisme de Combourg et déploie son activité à l'échelle de la Bretagne romantique, tout en l'inscrivant dans la destination touristique bretonne Saint-Malo - Baie du Mont-Saint-Michel à laquelle nous appartenons

Désormais situé 9 bis rue Notre Dame à Combourg, l'Office continue d'accueillir les visiteurs du territoire : préparer un séjour, découvrir la Bretagne romantique et ses environs : Saint-Malo, Dinan, Dinard, Côte d'Émeraude, Baie du Mont-Saint-Michel... Pour une journée, une semaine ou plus, Elisabeth RIOU, chargée d'accueil et de développement touristique, conseillera les visiteurs dans l'organisation de leurs séjours : hébergements, restauration, loisirs.

**Hébergeurs, restaurateurs, directeurs de parcs de loisirs/sites touristiques, professionnels du tourisme,...**, vous souhaitez voir apparaître votre offre sur le site internet et le guide touristique de l'Office ? C'est simple, il vous suffit de remplir vos informations en ligne sur <http://tourisme.bretagneromantique.fr> (avant le 31 janvier 2017 pour apparaître dans le guide qui sortira au mois d'avril)\*.

\*sous conditions d'inscription à l'Office de Tourisme

**Contact** : Office de Tourisme Bretagne romantique - 9 bis rue Notre Dame 35270 Combourg - 02 99 73 13 93 - [tourisme@bretagneromantique.fr](mailto:tourisme@bretagneromantique.fr)  
<http://tourisme.bretagneromantique.fr>

## ENVIRONNEMENT

### Programme de plantation des haies bocagères

Depuis 2000, la Communauté de communes Bretagne romantique agit en faveur de la restauration du paysage bocager en mettant gratuitement à disposition des particuliers des plants. Il s'agit d'essences locales et robustes d'arbres et arbustes. Depuis 2016, le programme se développe et propose en plus de la mise à disposition des plants un accompagnement personnalisé. Pour cela, la communauté de communes

a sollicité le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Linon pour assurer toute l'organisation et l'animation du programme. Les inscriptions sont désormais ouvertes toute l'année. Un seul contact, le syndicat du Linon : 02 99 45 39 33 ou [contact@bvlinon.fr](mailto:contact@bvlinon.fr). Un technicien spécialisé fera le point avec vous sur votre projet et analysera si oui ou non il peut bénéficier de plants gratuits.

## ENERGIE

### Espace Info-Énergie

L'espace Info-Énergie du Pays de Saint-Malo propose un service de conseil gratuit, neutre et indépendant, destiné au grand public.

Vous avez un projet de construction, de rénovation, des questions sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation thermique 2012, les labels de performance... Vous souhaitez avoir une idée des investissements et connaître les aides financières existantes ?

N'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller par mail à [infoenergie@pays-stmalo.fr](mailto:infoenergie@pays-stmalo.fr) ou par téléphone au 0805 203 205 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.



## HABITAT

### L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est reconduite pour 2017

#### Qui peut bénéficier de ces aides ?

Les propriétaires occupants, sous conditions de ressources, et propriétaires bailleurs privés.

Dans tous les cas le logement doit avoir plus de 15 ans et être occupé à titre de résidence principale.

Pour 2017, les barèmes ont été réajustés, ainsi **70 % de la population est éligible**.

#### Les travaux concernés

- Économies d'énergie ou énergies renouvelables : double-vitrage, isolation, changement d'énergie de chauffage...
- Adaptation du logement aux handicaps et à la perte de mobilité : main-courante, adaptation salle de bains, rampe d'accès, monte-escalier...
- Mise aux normes de logements très dégradés.

Dans tous les cas, les travaux doivent être réalisés par des artisans (fourniture et pose) et ne doivent pas être commencés avant d'avoir eu l'accord des subventions.

Des permanences, sans rendez-vous, sont organisées **tous les vendredis de 10h à 12h** à la Maison des Services (3 rue de la mairie à Combourg).

## SPORTS

### Piscine de la Bretagne romantique : le point sur le projet de restructuration

Le projet architectural a pour objectif de **doubler la surface de natation**. D'une surface couverte de 1 068 m<sup>2</sup>, la piscine atteindra 2 232 m<sup>2</sup> avec un bassin extérieur de 250 m<sup>2</sup>.

Le futur bâtiment accueillera un bassin sportif de 25m de long muni de 5

couloirs, une pataugeoire de 33 m<sup>2</sup>, un bassin d'apprentissage et ludique ainsi qu'un **espace de bien-être** : sauna, hammam et jacuzzi. Des gradins d'une capacité de 105 places assises permettront de recevoir le public lors des **compétitions départementales et/ou régionales**, l'équipement étant calibré pour ces événements.

L'extérieur sera muni d'un pentagliss de 3 pistes de 23 m, d'un solarium, ainsi que d'un **bassin nordique et estival** de 25 m de long, muni, lui aussi, de 5 couloirs. Chauffé il permettra un fonctionnement tout au long de l'année. Un sas et une rivière de liaison permettront aux nageurs de passer d'un espace à l'autre.

L'atout fort du projet retenu, est le **maintien de l'ouverture de la piscine durant toute la durée des travaux**. Les travaux commenceront en décembre 2016 et se diviseront en 3 phases :

**Phase 1 : Préparation de l'extension**

Du 1<sup>er</sup> décembre 2016 au 31 juillet 2017 (8 mois)

**Phase 2 : Construction de l'extension du centre** : bassin sportif, bassin d'apprentissage et ludique, la pataugeoire, l'accueil et les vestiaires et espace bien-être.

Du 1<sup>er</sup> août 2017 au 29 novembre 2018 (16 mois)

**Phase 3 : Réalisation des équipements extérieurs** : bassin nordique, pentagliss et solarium.

Du 13 décembre 2018 au 30 avril 2019 (5 mois)

Une ouverture du nouveau centre est prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

**ÉCONOMIE**

**L'Espace Entreprises Bretagne romantique, un nouvel outil au service des entrepreneurs**

■ 1 200 m<sup>2</sup> à la disposition des entreprises pour créer et pérenniser l'emploi sur le territoire communautaire

■ Mise à disposition d'un lieu de travail sous forme de bureaux modulables de 12 à 100 m<sup>2</sup> disponibles à la location de la demi-journée à l'année

■ En plus de ces bureaux « traditionnels », le bâtiment comprend un espace de travail ouvert et collaboratif d'une trentaine de places.

L'Espace Entreprises offre une surface de travail professionnel ouverte, réduisant l'isolement tout en favorisant les croisements et les échanges. Le bâtiment comporte également des salles de formation et de réunions, ainsi qu'une salle de visioconférence.

L'équipe de l'Espace Entreprises accompagne les acteurs économiques du territoire tout au long de la vie de leur entreprise : création, reprise, développement... Le suivi, personnalisé, s'adapte ainsi aux besoins et problématiques propres à chacune, quels que soient la typologie ou l'âge de l'entreprise.

Les professionnels ont accès à plusieurs formations par an sur des thèmes tels que le marketing, la communication, la stratégie commerciale, la gestion/finance, la comptabilité... Des « Matinales » par secteur d'activité sont également organisées sur des thématiques diverses : créer du lien, du réseau local – L'Innovation dans un secteur particulier (bâtiment, industrie, nouvelles technologies, web...) - Focus high-tech : « matinale Google Formation »...

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'équipe de l'Espace Entreprises au 02 23 16 46 48 ou par mail à : [eebr@bretagne-romantique.fr](mailto:eebr@bretagne-romantique.fr)  
Et pour en savoir plus : [www.eebr.fr](http://www.eebr.fr)

**CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES ANNÉE 2017**

ORGANISATEUR	TYPE DE MANIFESTATION	DATES À RETENIR	LIEUX
<b>JANVIER</b>			
MAIRIE	VŒUX	vendredi 6 janvier 2017	SDJC PLESDER
Foyer des Jeunes	Galettes des Rois	dimanche 8 janvier 2017	Salle ASSO
Club de l'amitié	AG	samedi 28 janvier 2017	Salle ASSO
<b>FEVRIER</b>			
TOUS EN SCENE	Représentation	vendredi 3 février 2017	CHAMPS-GERAUX
"	"	samedi 4 février 2017	CHAMPS-GERAUX
"	"	samedi 11 février 2017	CHAMPS-GERAUX
"	"	dimanche 22 février 2017	CHAMPS-GERAUX
FC LINON	BELOTTE	Samedi 11 février 2017	SDJC PLESDER
Foyer des Jeunes	Carnaval	samedi 25 février 2017	SDJC PLESDER
<b>MARS</b>			
JUMELAGE	THEATRE	samedi 4 mars 2017	CHAMPS-GERAUX
"	THEATRE	dimanche 5 mars 2017	CHAMPS-GERAUX
Gym	Repas	samedi 18 mars 2017	SDJC PLESDER
FC LINON	Repas du Club	samedi 25 mars 2017	PLEUGUENEUC
<b>AVRIL</b>			
APE	Vide Grenier	dimanche 23 avril 2017	PLESDER
Club de l'amitié	Tête de Veau		MEILLAC
<b>MAI</b>			
Relais des villages	Courses	samedi, mai 06, 2017	CHAMPS-GÉRAUX
<b>JUIN</b>			
FC LINON	Tournoi	samedi 10 juin 2017	PLESDER
FC LINON	AG		à déterminer
<b>SEPTEMBRE</b>			
ACCA	Repas	9 ou 16 septembre 2017	SDJC PLESDER
<b>OCTOBRE</b>			
CCAS	Repas	dimanche 8 octobre 2017	lieu à déterminer
<b>NOVEMBRE</b>			
Anciens Combattants	Tête de Veau		A DETERMINER
APE	Repas		A DETERMINER

Gym Tous les mercredi 20 h à 21 h 30  
Rêves de Bambins Salle des Association le mardi et jeudi



**L'APE**

L'APE, C'est quoi ? C'est l'Association de Parents d'Elèves bénévoles qui, grâce à leurs manifestations, récoltent des fonds pour financer des activités culturelles ou sportives de leur(s) enfant(s) inscrit(s) dans l'école primaire de l'une ou l'autre de nos deux communes afin que ce(s) dernier(s) puisse découvrir la culture ou le sport facilement au même titre qu'un enfant citadin.



L'année dernière, l'APE a de nouveau réussi à financer de nombreux projets tels que la voile, la gym, la patinoire, le cinéma, l'écomusée, le zoo, la musique, etc. **Le montant total de tous ces financements, les deux écoles confondues, est égal à 10 091 euros.**

C'est une somme extrêmement importante que nous avons réussi à récolter grâce à nos trois manifestations majeures :

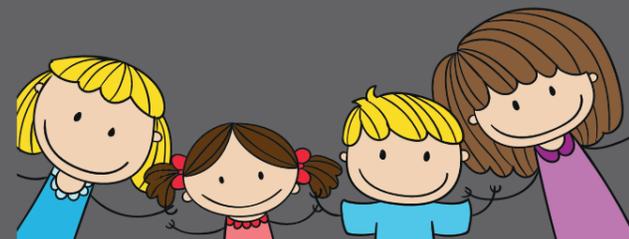
- la soirée à thème en Novembre aux Champs-Géraux (Thème des îles en 2015, les extra-terrestres Samedi 26 Nov. 2016),
- le loto en Février aux Champs-Géraux,
- le vide-greniers en Avril à Plesder (14e édition : Dimanche 23 Avril 2017).



Cette réussite est le fruit du travail et de l'union de tous les bénévoles qui ont répondu présents et ont su donner la main sans hésiter toujours pleins de bonne volonté tout au long de l'année.

Merci et encore bravo à tous !

La Présidente  
Jessica GIRARD



**L'ACCA**



A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Président et les membres du bureau de l'ACCA présentent tous leurs meilleurs vœux de bonheur et santé à l'ensemble des chasseurs de la société ainsi qu'aux propriétaires signataires du droit de chasse qui nous permettent de nous adonner à notre loisir.

**BONNE ANNEE 2017 à tous**

**A retenir :**

- Vente de Pâtés : « Chevreuil & Sanglier » sur réservation aux chasseurs selon quantité disponible le Vendredi 14 Avril 2017 à 18h30 à la Salle des Associations

Le Président  
Daniel Tessier

**ANCIENS COMBATTANTS**

Le 11 Novembre 1918 annonçait la fin des combats que personne n'osait plus espérer (1<sup>ère</sup> guerre mondiale de 1914 à 1918). Commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance.



Cette cérémonie s'est déroulée place de l'Eglise en présence de Mme le Maire, de l'association des anciens combattants, des adjoints et des conseillers municipaux. L'équipe enseignante accompagnée des enfants de l'école sont venus chanter la marseillaise en hommage aux morts pour le France.

Veillons à ce qu'aucun de nos enfants n'ignore ces épisodes tragiques que sont les guerres en poursuivant avec eux l'indispensable travail de mémoire.

Le président,  
René BOULANGER

## FC DU LINON TREVERIEN PLEUGUENEUC PLESER



### Le bureau du club est constitué de 11 membres dirigeants

Mme Regnaud Jeannine, présidente d'honneur  
Mr Rouault Loïc, président - Mme Caraës Brigitte, secrétaire générale  
Mr Blin Michel, vice-président - Mme Karouche Elodie, secrétaire adjointe  
Mme Blin Chantal, trésorière - Mr Roussel Joackim, trésorier adjoint  
Mr Racine Christian, membre arbitre du club - Mr Chauvelier Yoann, membre, coach - Mr Plaute Maxime, membre coach/joueur  
Mr Gravé Thomas, membre porte-parole des joueurs.

### Manifestations du club pour la saison 2016/2017:

- 11 février 2017: concours de belote (Plesder)
- 25 mars 2017: repas du club (Pleugueueuc)
- 06 mai 2017: concours de pétanque (Tréverien)
- 10 juin 2017: tournoi Daniel Regnaud (Plesder)
- 17 juin 2017: braderie (Tréverien)
- 09 juillet 2017: concours de palets (Tréverien)

Pour organiser au mieux toutes ces manifestations nous acceptons volontiers des bénévoles.

Le club remercie vivement Mme le maire et ses adjoints des améliorations apportées aux terrains et vestiaire de Plesder.

Nous rappelons que nous jouons sur les trois terrains du club cette saison.

**Le président,  
Loïc Rouault**

**Hermitte  
Didier**  
Artisan Peintre Décorateur

02 99 73 04 70  
06 86 85 28 05

- DECORATION INTERIEURE
- PEINTURE
- PAPIER PEINT
- REVETEMENT SOLS ET MURS
- RAVALEMENT EXTERIEUR
- ENDUITS DECORATIFS
- POSE PARQUETS FLOTTANTS

COMBOURG - LA MEZIERE  
SAINT-DOMINEUC

Site : [www.deladecopassion.fr](http://www.deladecopassion.fr)  
Mail : [deladecopassion@orange.fr](mailto:deladecopassion@orange.fr)

## CLUB DE L'AMITIÉ DE PLESER

Déjà la fin de 2016, et l'occasion pour nous, de faire le bilan de cette année écoulée.



### Ce que nous avons partagé en 2016 :

- 29 mars : la société Proconfort a fait une démonstration de ses produits et nous a offert un déjeuner réunissant tous les adhérents. Nous avons eu le plaisir de recevoir un cadeau de la part de la société.
- 23 mai : voyage à la petite Couere en Mayenne organisée par le Canton. Quatre adhérents ont participé et ont fait une balade en bateau.
- 4 au 11 juin : Six adhérents sont allés en voyage dans l'Aveyron grâce à la participation de l'ANCV, en espérant que cela puisse continuer.
- 27 juillet : fête champêtre cantonale organisée cette année à Plesder. Très bonne ambiance et surtout très conviviales
- 23 septembre : journée vendanges à Chalonnnes sur Loire.

L'Assemblée Générale de notre association se tiendra le samedi 28 janvier 2017 à 10h30 à la salle des associations de Plesder. Cette réunion se terminera autour d'un verre de l'amitié suivi du repas annuel qui se déroulera « Aux délices des sens » à Pleugueueuc.

Nous comptons sur vous pour vous y venir nombreux. Nous souhaiterions et nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents.

### Programme 2017 :

- 22 avril : tête de veau à la Drolhonnerie en Meillac – rendez-vous sur place à 12h
- 30 mai : visite du château de Fougères et parc floral : 60 €
- 10 au 15 mai : voyage d'une semaine à la costa Brava en Espagne : 450 € maximum par personne, paiement possible en 3 fois. Inscriptions avant le 31 décembre 2016
- 8 septembre : Vistie de la côte du granit rose peros girec massach : 65 €

### NOUVEAUTÉ POUR 2017 :

Atelier gym douce et entretien musculaire les vendredis de 17h30 à 18h30 pour 55€/an  
Inscriptions pour le 15 janvier 2017.  
Renseignements auprès de Brigitte COCQUIO au 06.77.74.78.04

Nous vous présentons tous nos vœux de joie, de bonheur et de santé pour 2017 !  
Le club arrête son activité le mardi 20 décembre pour reprendre le mardi 10 janvier 2017.

**La Présidente  
Jacqueline BUREAU**

## LE FOYER DES JEUNES

Soirée cochon grillé du 25 juin au stade de Plesder : 120 participants !! Une super ambiance avec un temps idéal !! Tous les participants ont trouvé ce repas copieux et délicieux ! Un grand Merci à tous les bénévoles pour leur aide et à toutes les personnes qui se sont déplacées pour ce savoureux moment !



Le succès de cette soirée a permis de financer une journée parisienne pour nos adhérents. Au programme : visite du sénat et de ses coulisses, pique-nique au jardin du Luxembourg sous le soleil, Tour Eiffel en mode foot, Champs Elysées et Concorde en car.

### Les manifestations à venir :

- Traditionnelle **GALETTE DES ROIS** avec les jeunes de la commune : le dimanche 8 janvier à 15h30 (salle des associations). Inscription auprès de Patricia (06.95.50.91.14) ou sur le site facebook avant le 3 janvier. Profitez de l'occasion pour faire adhérer vos enfants au foyer afin qu'ils puissent bénéficier des sorties !!
- **SOIREE CARNAVAL** et **SOIREE PLEIN AIR** au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017 !!

Merci encore à tous !!

**L'équipe du Foyer  
La présidente,  
Nadine FAUVEL**

## GYM D'ENTRETIEN PLESDEROISE

Depuis le 7 Septembre 2016, nous avons repris les séances de Gym encadrées par notre Coach « Rozenn » : Renforcement musculaire, cardio, pilate, stretching et Zumba. Bonne ambiance et motivation assurées par nos adhérentes.



### Nouveauté !!!! Vendredi 28 Octobre, nous avons organisé une Soirée ZUMBA qui a connu un véritable succès.

Nous avons fêté un joyeux Anniversaire , les 80 ans à Jeanine, Vous voyez !! il n'est pas trop tard pour se lancer... Merci à toi Jeanine d'être toujours fidèle depuis le début.

Le repas « Raclette » du 19 Mars a été un succès et nous vous remercions d'avoir été parmi nous pour cette soirée, Merci aussi aux bénévoles et particulièrement à l'ACCA et l'Animateur.



### A RETENIR REPAS «RACLETTE» le 18 mars 2017.

### NOUVEAUTÉ POUR 2017 :

Atelier « Gym douce » les vendredis de 17h30 à 18h30  
Renseignements et inscriptions au 06 77 74 78 04

Nous souhaitons à tous une bonne Année 2017 avec tous nos vœux de bonheur et de santé

**La Présidente  
Brigitte COQUIO**

## JUMELAGE



Après la réception de notre commune jumelle, Ahorn, en mai dernier, notre repas annuel s'est déroulé le 8 octobre où 133 personnes ont pu apprécier la choucroute bien garnie préparée par notre traiteur et faire quelques pas de danse sur l'animation musicale de notre DJ Frédéric. L'humour n'était pas en reste puisque quelques participants normands se sont adonnés à nous distraire autour d'histoires de leur région.

Il nous faut continuer à préparer le prochain séjour en Allemagne qui se déroulera en **2018 lors du week-end de l'Ascension**.

Pour celles et ceux qui souhaitent découvrir l'Allemagne et l'accueil de nos hôtes ou, pour celles et ceux qui connaissent déjà, mais qui veulent continuer à renforcer ces liens d'amitié, nous vous invitons d'ores et déjà à mettre cela dans vos tablettes. **Le jumelage est ouvert à tous.**

A l'heure où nous écrivons ces lignes, notre Assemblée Générale est programmée le 16 décembre à 20 h 30 à la Maison des Associations. Nous vous communiquerons la liste des membres du bureau dans un prochain « Messenger ».

A l'aube de la trêve des confiseurs, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et vous offrons tous nos meilleurs vœux pour 2017.

*Toutes les personnes intéressées par ces échanges avec l'Allemagne peuvent nous rejoindre.*

Adresse mail du jumelage : jumelageplesderahorn@gmail.fr  
Site internet des comités de jumelage : www.freundskreis-ahorn-plesder.de

**Le Comité de Jumelage Plesder-Ahorn**  
**Yves ADAM, Président**

## RELAIS DES VILLAGES



Le 33<sup>e</sup> relais des villages Rance - Guinefort s'est déroulé le 7 mai 2016 au Hinglé dans les Côtes d'Armor. L'équipe de Plesder a réalisé une excellente performance en terminant 2<sup>e</sup> de l'épreuve sur 13 communes au total.

Bravo et félicitation pour leur dévouement et leur abnégation !

Cette article nous donne l'occasion de remercier tous les coureurs et tous les bénévoles qui sont venus nombreux grossir les rangs de notre équipe et nous permettre de créer une équipe digne de ce nom.

A la suite de cette manifestation, nous avons organisé un repas convivial

afin de remercier tous les participants. Nous remercions la municipalité de nous avoir prêté de la salle, pour l'occasion.

Pour 2017, le relais des villages sera organisé par les Champs Géaux. Aussi, nous recrutons toutes les bonnes volontés pour intégrer l'équipe de Plesder.

2019 sera une année exceptionnelle puisqu'il nous reviendra la joie et l'honneur d'organiser cette manifestation sportive. Nous compterons bien sûr, sur les bénévoles, car sans eux, il ne serait pas possible d'organiser cette fête du sport.

Pour intégrer notre équipe sympa et dynamique, c'est simple, il vous suffit de contacter :

- Franck au 06.37.21.48.72
- Patrick au 06.72.57.21.79

En espérant que vous soyez nombreux à rejoindre l'équipe de bénévoles, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne année 2017.

Vous pouvez, dès à présent, réfléchir à 2019 et nous faire part de vos idées.

**L'équipe organisatrice du relais des villages**  
**Franck GARNIER**  
**Patrick COQUIO**

## REVES DE BAMBINS

Le point-jeu «Rêves de bambins» est une association qui a pour but de rassembler les petits de 2 mois et demi à leur scolarisation. Ils peuvent être accompagnés de leurs parents, leur assistante maternelle, les grands parents ou tout autre personne référent.



Cet espace-jeu est animé tous les mardis par une animatrice de la petite enfance et les jeudis et vendredis, ce sont les adultes accompagnateurs qui gèrent l'animation : on y fait beaucoup de bricolage avec tout types de supports, des bons gâteaux préparés par les enfants, des puzzles, de la pâte à modeler, des gommettes, du sable magique, nous y fêtons aussi les anniversaires de chaque inscrit tous les mois où chacun repart avec son petit cadeau...



Le point-jeu est «victime» de son succès....pour limiter le surplus d'enfants dans la salle, nous ouvrons maintenant le vendredi matin. Les horaires sont donc : les mardis, jeudis et vendredis, de 8h45 à 11h. Aucune obligation d'assister à toutes les séances bien-sûr! L'inscription, qui prend en charge l'assurance et l'achat de nouveaux jouets, est de 26 euros pour l'année. Pour les arrivées en cours d'année, nous proposons un tarif en proportion afin que cela reste accessible à tous!

La bonne humeur et l'ambiance conviviale et joyeuse est un atout à «Rêves de bambins»? C'est un bon remède pour toutes assistantes maternelles pour lutter contre l'isolement, c'est pourquoi je fais appel à toutes celles de la commune de Plesder à venir nous rejoindre, les enfants s'y sentiront vraiment bien!

Merci et bonnes fêtes de fin d'année 2016 à tous!

Renseignements au : 06 28 52 17 93

La présidente : Emmanuelle HAQUIN

## TOUS EN SCENE

Les répétitions rythment à nouveau nos emplois du temps de l'hiver pour préparer notre 8<sup>ème</sup> saison théâtrale.



Pour l'année 2017 nous jouerons sur 2 Week-ends :

- Vendredi 3 Février à 20h30
- Samedi 4 Février à 20h30
- Samedi 11 Février à 20h30
- Dimanche 12 Février à 14h30

dans la salle des fêtes des Champs-Géaux.



L'organisation concernant les réservations des entrées ayant rencontré un vif succès nous reprendrons l'idée. Vous pourrez donc réserver vos entrées (et non vos places) au

06.72.57.21.79 ou au 06.77.74.78.04 ou au 02.99.69.47.86.

Nous renouvellerons aussi l'idée de la galette saucisse sur place avec les crêpes, gâteaux et vin chaud bien sûr.

Nous vous remercions de votre fidélité et vous attendons tous aussi nombreux pour notre spectacle annuel.

Toute l'équipe de TOUS EN SCENE vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2017, qu'elle vous apporte santé, bonheur et prospérité,

**Théâtralement**  
**La présidente**  
**Sylvie PIEL**

## REGLES DE BONNES PRATIQUES ET DE CIVISME

### Dépôts sauvages de déchets

Il est strictement interdit de déposer des déchets ou autres matériaux sur les terrains privés et espace public de la commune. Cela est passible de contravention.

Une déchetterie est à votre disposition à Tinténiac.

### Divagations de chiens

Les propriétaires de chiens sont priés de garder leur chien dans leur propriété et de le tenir en laisse sur la voie publique.

### Frelons asiatiques

Toute personne qui identifie un nid de frelons asiatiques est priée de le signaler en Mairie pour destruction. Les frais sont pris en charge à 50% par la Commune et 50% par la Communauté de communes (12 nids détruits en 2016).



### Brulage des déchets verts

Il est formellement interdit de faire brûler ses déchets verts.

### Stationnements

Plusieurs plaintes ont été reçues en Mairie concernant le stationnement gênant de certains véhicules. Nous vous rappelons que selon l'art R417-9 du code de la route, il est formellement interdit de stationner sur la voie publique. Toute infraction constatée sera sanctionnée par un procès-verbal de gendarmerie.

### Chenilles processionnaires

Attention aux processions de chenilles. Soyez vigilants pour les enfants, adultes et animaux. Les Chenilles Processionnaires possèdent des poils urticants microscopiques en forme d'harpon qui provoquent des réactions cutanées importantes, boutons, démangeaisons, lésions oculaires et respiratoires.

#### Comment s'en prémunir ?

- L'échenillage qui consiste à couper les nids et brûler les cocons par un professionnel ou avec une protection adaptée (convient bien en cette période de l'année)

- Les écopièges à installer le long des troncs d'arbres (à partir de 35€)

### Démarchage abusif

Il est demandé d'être vigilant par rapport au démarchage abusif lié aux énergies vertes et renouvelables ainsi qu'à la rénovation de l'habitat.

#### Comment se prémunir ?

- Ne rien signer ni payer le jour même

- Exiger un devis précis

- Contacter votre conseiller info énergie au 0805 203 205 du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 (N° vert gratuit depuis un poste fixe)

- Privilégier les entreprises locales et vérifiez qu'elles sont « reconnues Grenelle Environnement »

### Elagage

Les riverains sont tenus de couper les branches dépassant de leur propriété. Mal entretenus, arbres et haies débordant sur la voie abîment les engins et rendent difficile le travail d'entretien de la voirie par la Communauté de communes.

Pour plus de renseignements, contacter la Mairie.

## ASSISTANTES MATERNELLES

Mme BONNAMY Catherine	1, rue Jean de la Fontaine	06.87.93.78.16	
Mme BURY Elisabeth	La Cochériaais	06.62.15.94.94	elisabeth.bury@yahoo.fr
Mme CHARTIER Sandra	5 Route de Beaulieu	02.99.45.06.37 - 06.66.53.29.73	sandra.fabien35@gmail.com
Mme DINEL Sophie	La Cochériaais	02.99.69.48.39 - 06.12.78.45.55	sopdinel@gmail.com
Mme HAQUIN Emmanuelle	La Saudraye	02.90.56.63.11 - 06.28.52.17.93	emmanuelle.haquin@sfr.fr
Mme SEIGNOUX Marie-Anne	Beaulieu	02.99.69.46.26	m.seignoux@orange.fr

Liste à consulter sur le site : assistants maternels du Département d'Ille-et-Vilaine



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017,  
la collecte de vos déchets change !

+ de renseignements sur :  
[www.sictom-tinteniac.fr](http://www.sictom-tinteniac.fr) ou au 02 99 68 03 15  
Du lundi au vendredi de 13h à 17h





# L'Info Smictom

N°64

Novembre 2016

**NOUVEAU PLESDER**

Ordures ménagères  
**LUNDI**

Sacs jaunes  
**LUNDI**

## Optimisation de la collecte de vos déchets

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le calendrier de collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables évolue.**

Les changements mis en place vont permettre d'optimiser les moyens matériels dans le cadre du projet de fusion avec le SMICTOM des Forêts. En effet, le 27 juin dernier, les délégués des deux territoires se sont prononcés favorablement pour le projet de fusion entre les deux collectivités. Afin de maintenir un service optimal à la population et de pérenniser la structure, des changements et des mutualisations sont indispensables. La création d'un service unifié de collecte est l'une des étapes fondamentales de cet ambitieux processus.

### DES CHANGEMENTS D'ORGANISATION MAIS UN SERVICE INCHANGÉ

La collecte se fera désormais en 2 temps, le matin de 5h30 à 13h30 et la nuit de 20h à 4h30. Cependant la qualité de service reste inchangée. Vos ordures ménagères seront toujours ramassées 1 fois par semaine et vos déchets recyclables 1 fois tous les 15 jours. La consigne reste également la même, vous devez sortir votre poubelle la veille au soir.

### LA COLLECTE DES DÉCHETS SUR VOTRE COMMUNE

**Attention :** Pour certaines communes, des lieux-dits spécifiques seront collectés un autre jour que le reste de la commune. La liste détaillée des lieux-dits vous sera communiquée très prochainement.

### LE SMICTOM PRÉPARE L'AVENIR

Grâce à ces changements, le SMICTOM met tout en œuvre pour maintenir le coût de la redevance tout en conservant la qualité de service dont bénéficient les habitants des 37 communes du territoire. Un document détaillant les nouvelles tournées de collecte ainsi qu'un calendrier seront envoyés aux usagers par courrier avant la fin de l'année.

### RAPPEL — JOURS FÉRIÉS

la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif sont décalées d'une journée à compter du férié et les déchèteries seront donc fermées.

	ORDURES MÉNAGÈRES	DÉCHETS RECYCLABLES
Bonnemain	LUNDI	LUNDI
Cardroc	MERCREDI	JEUDE
Comboug	MARDI	LUNDI
Cuguen	MERCREDI	LUNDI
Dingé	MERCREDI	JEUDE
Feins	MERCREDI	JEUDE
Guipel	MERCREDI	VENDREDI
Hédé-Bazouges	JEUDE	JEUDE
Irodouër	MARDI	VENDREDI
La Baussaine	MARDI	JEUDE
La Chapelle aux Filtzméens	MARDI	LUNDI
La Mézière	MERCREDI	JEUDE
Langouët	MERCREDI	JEUDE
Lanhélin	LUNDI	LUNDI
Lanrigan	MARDI	LUNDI
Les Iffs	MERCREDI	JEUDE
Longaulnay	MARDI	VENDREDI
Lourmais	MERCREDI	LUNDI
Meillac	MARDI	LUNDI
Montreuil sur Ille	MERCREDI	VENDREDI
Plesder	LUNDI	LUNDI
Pleugueueuc	LUNDI	JEUDE
Québriac	JEUDE	JEUDE
St Briec des Iffs	MERCREDI	JEUDE
St Domineuc	MARDI	JEUDE
St Gondran	MERCREDI	JEUDE
St Léger des Prés	MERCREDI	LUNDI
St Pern	MARDI	VENDREDI
St Pierre de Plesguen	LUNDI	LUNDI
St Symphorien	MERCREDI	JEUDE
St Thual	MARDI	JEUDE
Tinténiac	JEUDE	JEUDE
Tréméheuc	MERCREDI	LUNDI
Tressé	LUNDI	LUNDI
Tréverien	MARDI	JEUDE
Trimer	MARDI	JEUDE
Vignoc	MERCREDI	JEUDE

semaines paires    semaines impaires

## BLOC NOTE

### MAIRIE

2 Place de l'Erable 35720 PLESDER  
02 99 69 44 76 - Fax : 02 99 69 47 13  
E-Mail [mairieplesder@wanadoo.fr](mailto:mairieplesder@wanadoo.fr)  
[www.plesder.fr](http://www.plesder.fr)

### Horaires d'Ouverture :

#### Lundi et jeudi

Fermée le matin, ouvert de 15h00 à 17h30

#### Mardi, mercredi et vendredi :

10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

#### Samedi :

De 10h00 à 12h00 Fermée l'après midi

Fermée le samedi matin en juillet et en août

### Permanence du Maire et des Adjointes

#### Le Maire Evelyne SIMON GLORY

Le vendredi après-midi, le samedi matin et sur rendez-vous

#### Jean Pierre MOREL

1<sup>er</sup> adjoint : Chargé de la Voirie et de la Sécurité routière

#### Eric MOREL

2<sup>ème</sup> adjoint : Chargé de l'Urbanisme, Bâtiments et Aménagement du Territoire

#### Patrick COQUIO

3<sup>ème</sup> adjoint : Affaires sociales, scolaire, culture et communication

Les adjointes reçoivent uniquement sur Rendez-vous au : 02 99 69 44 76

### SALLE DE JEUNES ET DE LA CULTURE

Les réservations s'effectuent à la mairie, une caution de 1 000 € et un acompte de 100 € vous seront demandés ainsi qu'une attestation de votre assurance « responsabilité civile » certifiant que vous êtes assuré pour le jour de la location. La caution vous sera rendue lors de l'état des lieux de sortie.

### Tarifs

Tarif weekend : 350 €

1 journée sans cuisine : 80 €

1 journée avec cuisine : 150 €

Supplément nettoyage sol : 50 €

Caution : 1 000 €

Gratuit pour les associations Plesdéroises et le personnel communal.

### N° D'URGENCE

SAMU 15 ou 112 (téléphone portable)

POMPIERS 18

GENDARMERIE Saint Domineuc 17

Centre Anti Poison : 02 99 59 22 22

GDF sécurité dépannage : 0 800 47 33 33

EDF sécurité dépannage : 0 810 333 035

Allo enfance maltraités : 119

### POLE EMPLOI

3949 (0,11 € / appel)

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

52 rue du Grand Jardin 5 Rue de la Mairie

35 400 SAINT MALO 35270 COMBOURG

### ASSISTANTE SOCIALE - 02 99 73 90 01

Mme PARAIRE se tient à votre disposition le lundi après-midi à la mairie de Saint Pierre de Plesguen.

Permanence à Tinténiac sur RDV : 02 99 73 05 69

### DECHETTERIE DE TINTENIAC

02 99 68 16 03

Ouvert tous les jours de 13h30 à 17h15

Le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h15

### Agence départementale

#### du Pays de Saint Malo

26 bis rue Raphaël de Folligné

35360 LA GOUESNIERE

02 99 02 45 00

[www.agences.ille-et-vilaine.fr](http://www.agences.ille-et-vilaine.fr)

### ADMR

2 av des Trente

35 190 TINTENIAC

02.99.68.06.57

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRETAGNE ROMANTIQUE

2 rue des Coteaux

35 190 la Chapelle aux Filtzméens

02 99 45 23 45

[accueil@bretagneromantique.fr](mailto:accueil@bretagneromantique.fr)

### Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Le Vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

**Mairie de COMBOURG** (Pour vos demandes de cartes d'identité et passeports.)

Rue de la Mairie - 35270 COMBOURG

Tél : 02.99.73.00.18

Courriel : [mairie@comboug.com](mailto:mairie@comboug.com)

HORAIRE D'OUVERTURE : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (17h le vendredi)

**VOUS POUVEZ RETROUVER TOUTES CES INFORMATIONS SUR LE SITE :**

[www.plesder.fr](http://www.plesder.fr)



Directeur de publication : Evelyne SIMON-GLORY

Crédits photos : commune de Plesder

Conception graphique et impression :

Imprimerie de l'Horloge - 22100 LANVALLAY

Dépôt légal : Edition n°128 - Décembre 2016 - 450 exemplaires

# Plesder dans la presse

## Plesder

### Quarante jeunes de la commune ont visité le Sénat



La commission des jeunes, ainsi que des membres du foyer des jeunes sont partis visiter le Sénat. Les quarante participants ont été accueillis par Françoise Gatel, sénatrice d'Ille-et-Vilaine.

Durant cette journée très enrichis-

sante, ils ont pu découvrir l'hémicycle et assisté aux questions d'actualités.

## Plesder

### Paul Ewen, organise Citrouille et Cie pour le Téléthon



Paul-Ewen entouré de sa mamie à gauche, sa maman et sa sœur Louane à droite.

L'an passé, il était le plus jeune organisateur de manifestation de France pour le Téléthon. Cette année, avec Citrouille et compagnie, Paul Ewen Seignoux, 9 ans, sera au moins le plus jeune d'Ille-et-Vilaine.

Tout est parti d'un constant éblouissement par le jeune garçon : « Chaque année, il restait plein de graines de citrouille en réserve dans le jardin. J'ai dit à mes parents que je souhaiterai vendre le surplus de courges et de citrouille, au profit des enfants malades. »

À 7 ans, à l'aide de son père, il apprend à jardiner les 1 000 m<sup>2</sup> destinés à l'action caritative et vend ainsi, sa première récolte, et apporte un chèque à l'AFM, (Association française contre la myopathie).

L'année suivante, il devient officiellement organisateur de l'association, et récolte 220 €. Grâce à cette initia-

tive toute la famille Seignoux se mobilise pour la cause : maman Marie-Anne est à la caisse, mamie Marie confectionne des confitures de citrouille, et la petite sœur Louane soutient tout le petit monde.

Au fil du temps, la manifestation s'est organisée. De multiples espèces de cucurbitacées : citrouilles, courges longues, courges spaghetti, potiron potimarron sont exposés, en plus de noix et de confitures. « En plus de notre présence ici, nous avons déjà participé à la Fête de la pomme à Dol-de-Bretagne. Les gens sont particulièrement réceptifs », intervient Marie-Anne Seignoux.

Aux dernières nouvelles, l'ensemble de la récolte a été vendu, ce qui devrait assurer à Paul-Ewen de battre son record de l'an passé.

## Plesder

### Quarante-sept convives au repas du Centre communal



Cette année, c'est dans le cadre somptueux du château de la Motte-Beaunoir, que s'est déroulé le repas du Centre communal d'action sociale. Quarante-sept participants, aînés, familles et amis se sont réunis pour passer un bon moment.

## Plesder

### Charlotte Flambeau, nouvelle secrétaire de mairie

Vendredi soir, une cérémonie a été organisée, à la mairie, pour fêter le départ de Claire Coué, mutée à la mairie de Noyal-sur-Brutz, en Loire-Atlantique.

Dans un discours, la maire, Évelyne Simon Glory, a souligné le « sérieux et le professionnalisme » de la fonctionnaire territoriale, qui a exercé à la mairie, de 2011 à 2016.

Pour pallier ce départ, la municipalité a recruté Charlotte Flambeau. Originaire de Nancy (Lorraine), la jeune femme a exercé en tant que responsable des finances et en tant que secrétaire générale à la mairie de Varangeville (Meurthe-et-Moselle).



Charlotte Flambeau, nouvelle secrétaire de mairie, accompagnée de Claire Coué.

## Plesder

### Pour la rentrée : 72 élèves et une nouvelle directrice



L'équipe enseignante et encadrante, lors de la rentrée scolaire.

La rentrée scolaire de l'école publique La Petite Courcière, s'est effectuée dans une ambiance bon enfant. Une équipe de trois enseignantes, dont Camille Hemmer, nouvelle directrice de l'établissement, était présente pour accueillir les 72 élèves qui

ont été répartis en trois classes, petite et moyenne section, CP et CE1. Les autres niveaux de classes sont attribués à l'école des Champs-Géraux, en regroupement pédagogique intercommunal avec la commune.